COMMUNE DU LANDERON
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS (ANA)

LE LANDERON…
… un village,
… une commune,
… une région

leur passé
leur présent
la culture
les loisirs
le tourisme

BROCHURE DESTINEE aux…
… nouveaux arrivants
… habitants du Landeron
… touristes
… visiteurs, etc

SOURCES

Récits de M. Edouard Girard, grand connaisseur du Landeron
Récits de Landeronnais connaissant bien l'histoire du lieu
Renseignements tirés des ouvrages figurant aux pages 3 et 4
Visites et connaissances de la région par l'auteur
Observations et recherches
Consultations de prospectus et de guides
Consultations Google et autres sites internet

Edition : Groupe « Accueil des Nouveaux Arrivants » (ANA)

© GROUPE ANA, LE LANDERON

Rédaction : Edgar Béguin, délégué à l'accueil

Collaboration et corrections :
Erna Pinard, déléguée à l'accueil
Marie-Christine Egger, déléguée à l'accueil

Impression et reliure : Administration communale

Le Landeron, le 4 avril 2013 eb

Mise à jour printemps 2025
Edgar Béguin, ancien membres du groupe ANA

Le Landeron, le 23 avril 2025

Publication du
GROUPE « ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS » (ANA)

Les buts du groupe ANA :

- Accueillir les nouveaux arrivants au Landeron
- Aider à leur intégration
- Leur donner les renseignements dont ils ont besoin
- Leur faire connaître Le Landeron et la région

Cette brochure s'adresse à toutes les personnes désireuses de mieux connaître notre beau village et sa région.

Buts de cette publication :

- Compléter le fascicule « Informations communales » distribué à tous les ménages par des renseignements qui concernent la région
- Permettre aux nouveaux arrivants de connaître leur nouveau lieu de résidence et sa région
- Permettre aux Landeronnaises et Landeronnais de compléter leurs connaissances sur la commune et la région
- Permettre aux touristes de visiter Le Landeron et la région
- Constituer un repère historique pour les prochaines décennies

Pour obtenir des renseignements historiques, architecturaux et culturels, les lecteurs utiliseront les ouvrages spécifiques consacrés au Landeron et à la région. Ceux-ci sont répertoriés aux pages suivantes.

AUTRES PUBLICATIONS DU GROUPE ANA

Visite du Landeron : Le quartier du Faubourg
Visite du Landeron : Promenades par rues et par sites Il s'agit d'un itinéraire qui permet de découvrir 18 bâtiments et lieux, identifiables sur place par une plaquette.
La Vieille Ville est équipée de panneaux situés dans l'allée centrale et n'est pas comprise dans les documents figurant ci-dessus.
Les publications du groupe ANA sont disponibles à l'Administration communale.

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE LANDERON **www.lelanderon.ch**

CONTENU DU FASCICULE	
Introduction et publications du groupe ANA	page 1
La place du Landeron dans la région et ses collaborations	pages 2 et 3
Littérature concernant Le Landeron	page 3
Littérature concernant l'Entre-deux-Lacs et la région	page 4
Littérature concernant la région du lac de Bienne	page 4
Le Landeron	pages 5 à 11
Hors du Landeron	pages 11 à 33
Archéologie	pages 33 à 37
Histoire très sommaire du Landeron et du pays de Neuchâtel	pages 37 à 40
Quelques activités économiques passées	pages 40 à 43
Les vignes et les couvents dans la région au Moyen Âge	pages 43 à 46
Le tourisme pédestre au Landeron et dans la région	pages 46 à 52
Les loisirs, les divertissements et la culture au Landeron	pages 53 à 55
Les musées et les expositions de la région	pages 55 à 56
Sources	page 56

LE LANDERON… SA POSITION GEOGRAPHIQUE

Situé au pied de la chaîne du Jura, Le Landeron est la seule commune neuchâteloise riveraine du lac de Bienne. Elle fait partie de la région des Trois-Lacs et de l'Entre-deux-Lacs.

Quelques chiffres :
Superficie de la commune : 1031 ha / 4646 habitants (au 31 déc. 2023)
Surfaces boisées : 447 ha *Surfaces agricoles et viticoles : 409 ha*
Surfaces habitations et infrastructures : 157 ha *Surfaces improductibles : 18 ha*
Point le plus bas : bord du lac 428 m, également le plus bas du canton
Point le plus haut : Coline de Serroue à 1055 m
Depuis le point le plus bas du canton, on voit un des points les plus hauts : le plus haut est situé à 1528 m, sur la chaîne du Chasseral entre le col et l'hôtel « Chasseral ».

Ses voisines :
Les communes neuchâteloises de *Cressier, Lignières et Enges*
La commune bernoise francophone de *La Neuveville*
Les communes bernoises germanophones de *Gals (Chules) et d'Erlach (Cerlier).*
Vu sa situation, la commune du Landeron est appelée à collaborer avec des populations de culture et de langues différentes, ce qui représente un atout culturel et économique.

LE LANDERON… SES COLLABORATIONS

Certaines collaborations sont détaillées au chapitre « Le Landeron »

Piscine :
Les communes de Cornaux, Cressier et La Neuveville participent financièrement à l'exploitation de la piscine. Cela permet aux écoles d'entrer gratuitement à la piscine avec leurs classes et les habitants de ces communes obtiennent les abonnements saisonniers au même prix que les indigènes.

Centre de secours :
Le Centre de secours du Landeron, en plus de ses interventions à Cressier et à Lignières, apporte également son aide à la commune de La Neuveville.
Le centre de secours de Neuchâtel intervient dans l'ensemble du littoral en cas de nécessité.

Travaux publics :
Les travaux publics de Cressier, du Landeron et de La Neuveville ont mis en commun certaines tâches, notamment l'achat de matériel et d'outillage.

Administration :
De temps en temps, un échange d'apprenti(e)s s'effectue entre Le Landeron et la commune germanophone d'Erlach (Cerlier).

LITTÉRATURE CONCERNANT LE LANDERON

TITRES	AUTEURS ou EDITEURS
Le Landeron 1325-1975, *ouvrage bilingue*	*Edouard Girard*
Le Landeron, *ouvrage bilingue*	*Association Vieille Ville, 1998*
Le Landeron, histoire d'une ville	*Editions Gilles Attinger, 2001*
Charger pour Soleure, *ouvrage bilingue*	*E.Girard, Fond. de l'Hôtel de Ville*
Combes 1988, *100 ans du rattachement au Landeron*	*Edouard Girard et Rémy Muriset*
Le Landeron, *Guides monuments suisses*	*Société de l'Art en Suisse*
Résistance à la Réforme *Le Landeron et la région 1530-1562*	*Lionel Bartolini* *Editions Alphil, 2006*
Le Landeron – Les Carougets *Archéologie neuchâteloise 32*	*Service et musée cantonal d'archéologie*
Armorial du Landeron *7ème centenaire de la Confédération*	*Edouard Girard et Rémy Muriset*
Le Landeron *Le quartier du Faubourg* Le Landeron *Promenades par rues et par sites* Le Landeron *Un village, une région*	*Accueil des Nouveaux Arrivants (ANA)*
Le Landeron à pied, *ouvrage bilingue*	*Tourisme neuchâtelois*

Où trouver ces ouvrages ?
Quelques-uns à l'administration communale. En librairie
Quelques-uns au musée de l'Hôtel de Ville
Certains, anciens, ne sont peut-être plus disponibles

LITTÉRATURE CONCERNANT L'ENTRE-DEUX-LACS ET LA REGION

TITRES	AUTEURS ou EDITEURS
Histoire du Pays de Neuchâtel	*Editions Gilles Attinger*
L'Entre-2-lacs et sa pierre L'Entre-2-lacs et sa nature	*Claude Zweiacker et Jean-Albert Nyfeler*
La Châtellenie de la Thielle 1 La Châtellenie de la Thielle 2	*Louis de Dardel* *Louis de Dardel*
Les niveaux des lacs du Jura *2ème correction des eaux*	*Dr R.Müller et Mme Dr Hanni Schwab, archéologue*
Histoire et préhistoire de l'Entre-deux-Lacs	*Michel Eglof, Dr Hanni Schwab, archéologues*
Cressier 1809-1958	*André Ruedin*
Cressier entre Thielle et Jura	*Editions Gilles Attinger*
Lignières *Un village aux confins de 3 Etats*	*Editions Gilles Attinger*
Le livre à remonter le temps *guide archéologique et historique/3 lacs*	*Société suisse de préhistoire et d'archéologie*
L'église Saint-Michel de Diesse 1185-1985	*Paroisse réformée Diesse-Prêles-Lamboing*

LITTERATURE CONCERNANT LA REGION DU LAC DE BIENNE

TITRES	AUTEURS ou EDITEURS
Art et monuments du Jura bernois *Bienne et rives du lac*	*Société de l'art et de l'histoire* *A.Moser, Mme I.Ehrensperger*
Le livre à remonter le temps	*Voir ci-dessus*
Aus der Geschichte des Amtes Erlach *(aussi pages en français)*	*500 ans du rattachement d'Erlach au canton de Berne, 1974*
Jolimont *Geschichte & Gegenwart* *Balades entre Gampelen et Erlach*	*Walter Glauser et Bernard Oestricher*
Le passé du Seeland sous un jour nouveau, niveaux des 3 lacs	*Prof. Dr R.Müller et Dr Hanni Schwab*
La fenêtre archéologique de la région	*Nouveau musée à Bienne*

LE LANDERON

Histoire :
Elle serait *trop* ***longue à narrer*** dans les lignes qui suivent et l'auteur en serait bien incapable. Aux pages suivantes, vous trouverez néanmoins un aperçu très sommaire d'événements historiques. Pour comprendre l'histoire du Landeron, **veuillez consulter** les ouvrages qui traitent de la question, la liste figurant aux pages 3 et 4 ci-dessus et internet.

A voir :
La Vieille Ville et ses fontaines :
Les panneaux explicatifs dans l'allée centrale ombragée, les 2 fontaines construites par Laurent Perroud au 17ème siècle, ainsi que les immeubles construits du 14ème au 17ème siècle.

L'Hôtel de Ville et son musée :
La maquette du Bourg en 1680, le film *Le Landeron au fil des saisons,* la salle de la Justice et son plafond style gothique tardif, les peintures tirées des éléments de la Bible.
Au rez-de-chaussée : Caveau pour réunion et apéritifs dinatoires

La Chapelle des dix milles Martyrs : avec son chœur gothique

Château - Tour de l'horloge – église paroissiale néoclassique – Rue Saint-Maurice – quartier de la Russie - caves de l'ancien couvent de Frienisberg (privé, possibilité d'organiser des manifestations) – *quartier du Faubourg et de la Citadelle – temple protestant néo-roman – rue de Nugerol – Chapelle de Nugerol au cimetière - plusieurs fontaines – hameau de Combes et sa chapelle baroque - etc.*

18 immeubles et sites sont équipés de plaquettes : un guide explicatif est disponible à l'administration communale. Le tout est l'œuvre du groupe ANA.
Le catalogue des plaquettes avec textes complémentaires et plan de situation a été édité par le même groupe.

Autres curiosités :

- Bloc erratique creusé de cupules aux Prises (la datation et le but de ces cupules sont inconnus) : accès à pied depuis l'ancien stand de tir ou depuis le chemin de Combazin : 570,860/212,420.
- Symboles de l'appartenance du Landeron à la foi catholique, de nombreuses croix en pierre ont été édifiées à divers endroits du village et des environs.
- En plus des deux magnifiques fontaines de la Ville, cinq autres débitent leur eau au village ; certaines datent du 17ème siècle.
- Etc.

Modernité et nature :
Piscine olympique chauffée, ouverte qu'en été – port de plaisance – terrains de sport – courts de tennis – parcours Vita – piste de pétanque – débarcadère pour les bateaux des sociétés de navigation – camping – rives du lac et de la Thielle – vallon de la Baume – travail de la vigne – encavages – cultures maraîchères – agriculture – zone naturelle entre les 2 Thielles - cascade du Ruisseau de Vaux qui fait frontière entre les communes du Landeron et de La Neuveville, etc.

***Visites guidées** : s'adresser à l'administration communale du Landeron (032 866 48 60) Site internet www.lelanderon.ch*

Aux environs :
Hameau de Combes, voir chapitre séparé
Hameau de Montet, agriculture, viticulture, résidences
Combazin, agriculture
Métairie du Landeron (ou métairie du haut) à 935 m
Bel'Air, agriculture, résidences, zoo, voir chapitre séparé
Les Combettes, résidences au-dessus du Landeron
Les Plantées, domaine agricole et viticole situé sur le sentier Montet – La Neuveville
Les Sassels, domaine agricole à la hauteur de Lignières en bordure de la route St-Blaise – Lignières et résidences.
Domaine agricole et restaurant accès à pied depuis Le Landeron ou depuis le collège d'Enges, terminus du bus venant du Landeron.
Voir détails au chapitre *le tourisme pédestre aux pages 46 à 52*

Hameau de Combes :
Le hameau et les fermes avoisinantes formaient une commune. En 1888, elle fut rattachée à celle du Landeron. Dès ce moment, la nouvelle commune s'appela Landeron-Combes. Magnifique chapelle Sainte-Anne de style baroque construite dès 1681 et consacrée en 1694. Elle était desservie par les Capucins qui résidaient au Landeron. Des visites sont organisées par la Paroisse catholique et les dates figurent dans la presse locale ou dans la vitrine du Centre administratif. Dès 1965, la commune a pris le nom de *Le Landeron*. Actuellement, le hameau possède 2 exploitations agricoles et des immeubles résidentiels. Le restaurant est fermé.
A consulter :

- *Combes 1988 : 100 ans du rattachement à la Commune du Landeron, par Edouard Girard et Rémy Muriset.*
- *Google : Combes sur Le Landeron*
- *Les nombreuses publications historiques concernant Le Landeron*

Bel'Air : domaine agricole au-dessus de Combes à 611 m d'altitude

1789 Propriété d'Henri de Meuron

1813 Propriété du peintre Maximilien de Meuron

1830 Nouvel atelier de peinture, séjour de peintres célèbres, not. Maximilien de Meuron et Léopold Robert. Des œuvres de ces deux peintres sont exposées au Musée des Beaux Arts de Neuchâtel

1909 Acquisition par la famille Bille. Quatre générations de cette famille exploitèrent le domaine.
Actuellement parc animalier et animations

Renseignements reçus de M. Edouard Girard en 1999 et de M. Éric Bille en 2001

Viticulture :

Le vignoble du Landeron fait partie de celui de Neuchâtel et les encavages locaux produisent d'excellents crus. Néanmoins, une petite quantité est vinifiée à Cressier et ailleurs ainsi que dans les caves de la rive nord du lac de Bienne. Ci-dessous le lecteur trouvera la liste non-exhaustive des cépages les plus cultivés dans le vignoble landeronnais, neuchâtelois et sur les rives du lac de Bienne :

Cépages de vins blancs	***Cépage de vins rouges***
Chasselas (principal)	Pinot noir *(Neuchâtel rouge)*
Dito non-filtré (spécialité NE)	Œil de Perdrix *(pinot noir)*
Chardonnay	Gamaret *(nouveau)*
Perdrix blanche *(pinot noir)*	Garanoir *(nouveau)*
Doral *(résistant aux maladies)*	Gamay *(peu cultivé)*
Pinot gris	Autres spécialités
Riesling Sylvaner	
Gewürztraminer	
Sauvignon	
Autres spécialités	

Un insecte venu d'Amérique, *le Phylloxera,* a ravagé les vignobles européens. En 1877, il arrive dans canton de Neuchâtel et en 1905 il apparaît au Landeron. Les cépages actuels sont greffés sur un support américain résistant à cet insecte.

Les forêts :

Les forêts communales du Landeron représentent une superficie de 360 hectares. Elles sont situées entre 500 et 1000 m d'altitude ainsi qu'au bord du lac. Les essences principales sont celles que l'on trouve dans les forêts de la région : sapin, épicéa, pin, mélèze, hêtre, chêne, tilleul, érable, frêne, etc. Le réchauffement climatique s'invite dans les forêts : des essences supportent peu l'augmentation de la chaleur, alors que de nouvelles s'intègrent dans notre

région. L'exploitation et l'entretien se font par le personnel forestier communal. Un nouveau centre forestier a été construit dans la Forêt cantonale de l'Eter au lieu-dit *La Baraque* sur la commune de Cressier.

Alimentation en eau :
Trois points alimentaient Le Landeron en eau : *Les sources de La Baume*, principale alimentation, *la station des Novalis* près de La Neuveville créée en 1948, rénovée en 1978, elle a été abandonnée pour des questions techniques et des coûts d'exploitation. Le *captage des Roches* a été abandonné en 1979 pour des raisons techniques. Les eaux n'étant pas toujours de qualité, des installations modernes les filtrent et les désinfectent. Ainsi, la population est alimentée par une eau de qualité. Le seul point d'eau restant ne suffit pas à alimenter le village en été. Le Landeron achète l'eau d'appoint au syndicat de la Wagrom, qui tire son eau dans le Seeland. Maintenant, Le Landeron est raccordé au *réseau de l'Entre-deux-Lacs* qui est alimenté par les eaux de la Ville de Neuchâtel. Ainsi Le Landeron dispose d'une eau de qualité et en suffisance. La gestion du réseau et la facturation ont été confiés à la société Eli 10 formée de 10 communes.

Alimentation en électricité :
La commune est propriétaire du réseau de distribution basse-tension (400/230 Volts). L'énergie est achetée à la société Eli 10. Cette société entretient et modernise le réseau de distribution communal.

L'épuration des eaux :
Au début des années 70, Le Landeron et La Neuveville décident de construire une station pour épurer les eaux usées des deux communes. La station a été mise en service au Landeron en 1971. Pour la commune, il s'agissait également de créer un réseau d'eaux usées afin de les collecter, puis de les amener à la nouvelle station. Maintenant, lors de gros travaux routiers les eaux usées et les eaux claires de surfaces sont mises dans des tubes séparés (mise en séparatif). Ainsi, les eaux claires de surface ne devant pas être épurées ne passent plus par la station. C'est une grosse réalisation qui donne satisfaction, le lac ne recevant plus les eaux usées est devenu propre. Un syndicat a été constitué dès le début. Les communes de Lignières et de Nods épurent aussi leurs eaux usées au Landeron. Actuellement, des pourparlers afin d'amener au Landeron les eaux usées des 3 communes du Plateau de Diesse ainsi que celles de Tüscherz, Twann et Ligerz sont en cours.

Le téléréseau :
Les pourparlers avec la Ville de Neuchâtel et les communes de l'Entre-deux-Lacs n'avançant pas la commune du Landeron s'est approchée de celle de La Neuveville afin d'y raccorder son téléréseau. Ce dermier a été renforcé plus tard par l'installation de la fibre optique. Dernièrement, la commune du Landeron a vendu son téléréseau à la société « ello ».

Scolarité (Harmos) :
Compléments : *voir les* ***Informations communales,*** *brochure distribuée à tous les ménages*

Ecole enfantine dès 4 ans :
Le Collège le « Trèfle à 4 » accueille les enfants dès 4 ans, leur scolarisation étant devenue obligatoire.

Ecole primaire :
Le collège actuel accueille des élèves depuis 1897. Auparavant, l'enseignement était organisé dans d'autres endroits pour des raisons confessionnelles ou dans l'attente d'un nouveau collège. Malgré l'augmentation de la population, donc des élèves, le collège suffit encore. Des rénovations et des modifications ont permis de maintenir le nombre de classes.

Niveau secondaire I :
Les élèves se rendaient à Neuchâtel (certains ont suivi l'école secondaire au Progymnase de La Neuveville). Depuis la mise en service en 1991 du Centre scolaire et sportif Des-deux-Thielles, les élèves de Cornaux, Cressier et Lignières rejoignent leurs camarades du Landeron au nouveau collège.

Transports scolaires :
Vu le développement de quartiers excentrés, le chemin de l'école s'est considérablement allongé pour un bon nombre d'élèves. Des parents, soucieux de la sécurité de leurs enfants et de la fatigue occasionnée, ont pris l'initiative de créer un réseau de bus scolaire. D'abord parti d'un concept privé, les autorités ont été sollicitées pour une partie de la couverture financière. Aujourd'hui, c'est avec 2 bus d'une entreprise de transport privée que les élèves éloignés rejoignent les collèges de l'école enfantine et de l'école primaire.

Les transports publics :

Le chemin de fer :
L'arrivée du chemin de fer était importante pour Le Landeron à l'époque comme elle l'est encore plus aujourd'hui. Situé sur la ligne du Pied du Jura, l'une des principales du pays, Le Landeron possède une gare bien fréquentée. Les trains régionaux partent du Landeron en direction de Neuchâtel et de Bienne. Du lundi au vendredi, 34 trains quittent Le Landeron dans chaque direction, alors que les samedis, dimanches et jours fériés officiels, ils sont 29. Les trains directs ne s'arrêtent pas au Landeron. Depuis Neuchâtel et Bienne de nombreuses lignes de chemin de fer partent en direction de toutes les régions du pays et en direction des pays limitrophes.

Ci-dessous : tableau des époques importantes de l'aménagement de la ligne :

1859	07 novembre, mise en service de la ligne Yverdon-Le Landeron établie par la Compagnie du Franco-Suisse (FS). Une gare provisoire a été construite à l'est du village. Le voyage continuait par bateau jusqu'à Nidau. Le port existe encore devant les immeubles 28 à 3 au chemin de Bellerive. Ainsi la ligne était ininterrompue entre Marseille et Le Landeron. Un horaire existait, mentionnant le parcours. Il fallait environ 40 heures pour relier les 2 localités contre 6 heures maintenant. Un exemplaire se trouve à la page 46 de l'ouvrage *Le Landeron histoire d'une ville.*
1860	Continuation de la ligne jusqu'à La Neuveville, démolition de la gare provisoire. Construction de la gare actuelle.
1915	30 octobre : 2ème voie entre Cressier et Le Landeron
1917	13 octobre : 2ème voie entre Le Landeron et La Neuveville. Construction des passages sous-voies et suppression des passages à niveau à la Russie et au Faubourg. Lors de la construction de l'autoroute A5, le passage du Faubourg a été remplacé par un passage souterrain plus à l'ouest. Celui de la Russie a été remplacé par un nouvel ouvrage qui supporte des véhicules plus lourds.
1927	Vendredi 23 décembre : mise en service de la ligne électrifiée d'Yverdon à Olten.
1999 2000 2005	Construction de l'accès aux voies 2 et 3 depuis le passage souterrain établi par la commune lors de l'édification de l'autoroute. Suppression du poste d'enclenchement des aiguillages et des signaux. Suppression du service des marchandises. Le service de vente des titres de transport au guichet a été remplacé par un distributeur automatique. Mise en service de la commande des aiguillages et de la signalisation depuis la gare de Lausanne. Aménagement des places de parc avec horodateur ou zone bleue.
2006	Couverture des escaliers et construction de deux abris ouverts aux voyageurs. Nouvel éclairage du passage au-dessous des voies des CFF.
2012	Nouvel éclairage de la partie communale du passage.
2013	Prolongement du passage inférieur jusqu'à la rue du Centre.

Renseignements pris auprès de Monsieur Louis Scherz, responsable du Service central aux médias. L'auteur a aussi trouvé des informations lors de ses passages à la bibliothèque des CFF à Berne.

Les bus :
Le Landeron et la région sont bien desservis par les lignes de bus :

Destinations au départ de la gare du Landeron :
Lignières– Hameau de Montet – Lignières – Nods (Chasseral en été, sa & di)
La Neuveville– Prêles– Lamboing – Diesse – Nods (Chasseral en été, sa & di)
Cresssier – villages de l'Entre-deux-Lacs – Marin - Enges (village ou collège)
Saint-Jean – Gals – Erlach – Vinelz - Ins
Saint-Jean – Gals – Gampelen - Ins

Les bateaux:
Situé sur la rive gauche de la Thielle, Le Landeron bénéficie du passage des bateaux des compagnies de navigation :

La Navigation (lacs de Neuchâtel et Morat)
Morat – Neuchâtel – **Le Landeron** – Erlach - Ile Saint-Pierre – Rive nord du lac de Bienne – Bienne et retour.
Neuchâtel – Lac de Morat – Rives nord et sud du Lac – Yverdon-les-Bains
Un jour par semaine les courses ont lieu avec le Vieux Vapeur

BSG (société de Navigation du lac de Bienne)
Bienne – rive nord – Ile Saint-Pierre – Erlach – **Le Landeron** - Morat (au retour passe par Neuchâtel)
Bienne – rive nord – Ile Saint-Pierre - Erlach - retour
Bienne – ports existants – Soleure par le canal et la rivière de l'Aar

Erlach – Ile Saint-Pierre (navette-taxi privée)
Erlach pont – Lüscherz – Ile Saint-Pierre sud et retour : 079 760 82 60

HORS DU LANDERON

Le Landeron et la région :
Dans la région de l'Entre-deux-Lacs, entre Neuchâtel et Bienne, au pied sud de la chaîne du Jura et proche du Seeland, Le Landeron est situé dans une région fortement diversifiée. *Vivre au Landeron, c'est aussi connaître ses environs*. Des localités intéressantes et des lieux magnifiques méritent une visite. Ci-dessous vous en trouverez la description. La liste et le contenu ne sont pas exhaustifs. Pour plus de détails, les lectrices et les lecteurs consulteront les ouvrages qui concernent la région mentionnée à la page 4 ci-dessus, le chapitre « Archéologie » ci-dessous, ainsi que le site internet. C'est dans ces ouvrages qu'a été prélevée une partie des descriptions figurant dans les lignes qui suivent. Tous les endroits mentionnés ci-dessous sont accessibles à pied, par les transports publics ou par la route ; la plupart offrent la possibilité de se désaltérer ou de se restaurer.

Cressier :
Tout proche du Landeron (35 minutes à pied) ce village permet de belles visites et possède un patrimoine architectural et historique intéressant :

- Village vigneron, industriel et résidentiel.
- Eglise catholique néo-gothique consacrée en 1879 ; elle est construite à l'emplacement de l'ancienne chapelle du Rosaire datant de 1678.
- Maison Vallier de 1572 : actuellement, elle renferme le caveau des vignerons et une grande salle pour les repas, les assemblées, des expositions. Le caveau est ouvert le samedi et le dimanche matin : on peut y déguster les excellents vins des vignobles de la région.
- Le Château a été construit en 1610 par Jakob Vallier. Le bâtiment est occupé par l'administration communale et contient un caveau destiné aux réceptions, etc. Jusque dans les années 1950, il abritait des classes d'école. Un nouveau centre scolaire ayant été construit à l'ouest du village, les classes ont été remplacées par l'administration communale. A voir la salle du Conseil général avec ses magnifiques boiseries sculptées.
- Belles fontaines : la première date de 1514. Comme deux de ses voisines, elle se trouve sur le tracé du Ruhaut qui traverse le village.
- Laurent Perroud décédé en 1584 vécut à Cressier. Sculpteur, constructeur et bâtisseur, il est l'auteur de beaucoup de constructions dont les deux fontaines de la Vieille Ville du Landeron. D'autres villes ont la chance de posséder des fontaines de sa construction.
- Gustave Jeanneret, peintre renommé, né en 1847 s'installe à Cressier. Il y décède en 1927. *Voir Gustave Jeanneret sur nternet.*
- Caves de l'ancien couvent de Trub dans l'Emmental : elles appartiennent à la Fondation de l'Hôpital de Pourtalès qui y encave la récolte de ses vignes. Au début du mois de février, les vins sont mis en vente par enchères publiques.
- Centre paroissial protestant de construction récente.
- Home St. Joseph pour personnes âgées
- Ancien institut de Clos Rousseau pour jeunes gens venant à Cressier pour y apprendre la langue française. Aujourd'hui, les bâtiments sont occupés par la Fondation des Perce-Neige.
- Plusieurs pensionnats hébergeaient des jeunes gens et des jeunes filles venant à Cressier pour y apprendre la langue française.
- Entreprises artisanales et industrielles : la raffinerie est la plus importante industrie de Cressier.
- Zone naturelle entre les deux Thielles.
- Viti-tour : sentier viticole (panneaux multilingues) renseignant sur la viticulture.
- etc.

Cressier possède de belles demeures auxquelles sont apposées des plaques descriptives : elles relatent l'histoire et l'architecture des maisons. Un guide est disponible à l'administration communale. Commune viticole renommée, ses encaveurs font déguster les excellents crus de leurs vignes. Le premier week-end de mai se déroule la Fête du Vin nouveau ; le dimanche après-midi a lieu la course aux œufs. Rappel des ouvrages détaillés concernant Cressier :

Cressier 1809 – 1958 un village viticole au centre de l'Entre-deux-Lacs, édition du Ruhaut, 1996

Cressier entre Thielle et Jura, édition Gilles Attinger, 2008

Cressier par E.Quartier-la-Tente, etc.

Faits tragiques à Cressier :
Mardi après-midi 22 juin 2021, le village a été gravement inondé. Le Ruhaut, ruisseau traversant le village a débordé suite à de fortes précipitations. Il a envahi le village en charriant beaucoup d'eau, de la boue, des pierres, des troncs d'arbre, des voitures et tous les objets qui se trouvaient sur son passage. Il n'y a pas eu de victime ni de blessé, mais les dégâts ont été considérables. Le bataillon de génie civil 6 de l'armée est venu en renfort pour débarrasser les rues et établir des ouvrages de précaution contre les crues futures.

Les environs de Cressier :

Hameau de Frochaux :
Il est situé sur les routes de Saint-Blaise - Lignières et Cressier - Enges. Le restaurant présentait un but de promenade pour les habitants. Il a cessé son activité depuis quelques années. Actuellement : hameau agricole et résidentiel.

La forêt de l'Eter et La Baraque :
Principal propriétaire : l'Etat de Neuchâtel, autres : la Commune de Cressier et la Corporation de Saint-Maurice du Landeron. Cueillette des cyclamens en saison ainsi que des champignons. Le garde forestier habitait les immeubles de La Baraque situés près de la route reliant Saint-Blaise à Lignières. Les 2 bâtiments ont été vendus à des propriétaires privés. La commune du Landeron avec la commission forestière y a construit un centre pour le personnel forestier

Hameau résidentiel de Bellevue :
Jean-Jacques Rousseau y passa en 1764, invité par P-A Dupeyrou.

Hameau résidentiel du Creux des Raves ou des Ravins :
Situé sur la route conduisant de Cressier à Combes ou à La Baraque (Eter).

Le Château Jeanjaquet :
Avant la construction de l'église actuelle au village, les paroissiens de Cressier et d'Enges se rendaient aux offices religieux sur la colline située sur le chemin reliant Cressier à Frochaux. L'église a été mentionnée pour la première fois en 1180 ; elle a remplacé des lieux de culte antérieurs, voir romains. Les paroissiens, trouvant leur lieu de messe trop éloigné, construisirent des chapelles dans leur village : *Chapelle du Rosaire à Cressier* consacrée en 1637 et *Chapelle de Notre Dame des Anges à Enges* dédicacée en 1678. Lors de la construction de l'édifice actuel consacré en 1879, la paroisse vendit la propriété de l'ancienne église à Théo Jeanjaquet. Le nouveau propriétaire fit transformer la cure en château et l'ancienne église Saint-Martin a été désaffectée. La visite de l'intérieur de la propriété n'est pas possible. Au pied du château coule le Mortruz dans une gorge. Plus à l'ouest, la place de la Raisse, où des foyers et un abri sont à disposition, permet de pique-niquer.

L'Entre-deux-Lacs :
Les villages de la région sont résidentiels, viticoles, agricoles, industriels, culturels, artisanaux, etc. En vous baladant dans la région, vous trouverez des activités variées. La plaine de Cornaux et de Cressier avait une vocation agricole. Il y a quelques décennies, des industries s'y sont implantées, offrant des emplois à une partie de la population (raffinerie, cimenterie, etc). Une industrie existait déjà auparavant : fabrication de produits alimentaires, fécule de pomme-de-terre, etc. Aujourd'hui, elle existe sous le nom de Frigémo et continue le conditionnement de produits alimentaires ; la fabrique appartient au groupe Fénaco. Dans la région de Marin et de Saint-Blaise, des activités commerciales et industrielles ont aussi remplacé en partie l'activité agricole. La région est habitée depuis fort longtemps ; des fouilles ont permis de découvrir de nombreux vestiges. Au chapitre « archéologie » ci-dessous vous trouverez un résumé des activités des populations anciennes.
Tous les villages possèdent un site internet. Deux lignes de bus relient Le Landeron aux villages de l'Entre-deux-Lacs. Une se termine au collège d'Enges et l'autre à Ins.

Cornaux :
Le village est mentionné pour la première fois dans un acte de 1212. Le temple de style gothique date de 1340 ; une famille du village fit construire la chapelle Clottu qui est latérale à la nef. En parcourant le village, vous trouverez de magnifiques maisons du 16ème siècle. La rue du Vignoble est bordée de bâtiments des 16ème , 17ème et 18ème siècles. La cimenterie est l'industrie la plus importante de la commune ; d'autres petites industries et de l'artisanat sont implantés sur le territoire communal.

Commune de Latena :
Fusion des communes de La Tène, Hauterive, Saint-Blaise et Enges elle est entrée en fonction le 1er janvier 2025. Elle comptera environ 12'000 habitants.

La Tène :
Depuis le 1er janvier 2009, les communes de Marin-Epagnier et de Thielle-Wavre forment celle de La Tène. Il y a de nombreuses années, Marin avait fusionné avec la commune d'Epagnier. C'est sur l'ancienne commune de Marin-Epagnier que se trouve le site connu et renommé de La Tène. Pour plus de détails, consultez le chapitre consacré à l'archéologie. Le village de Marin s'est beaucoup développé grâce à l'arrivée de commerces de la grande distribution. La Tène est située à l'embouchure de la Thielle et les bateaux des compagnies de navigation s'y arrêtent : belle plage, camping, restaurant, salle de tennis, etc. Dès le 1er janvier 2025, La Tène a été intégrée à la nouvelle commune de Latena. Voir le chapitre *Archéologie*

Wavre :
Hameau de l'ancienne commune de Thielle-Wavre, agricole et résidentiel. Dans les pages consacrées à l'archéologie figure le descriptif d'un vestige trouvé dans le hameau.

Montmirail :
Hameau entre Marin et Thielle. Durant 222 ans, un institut hébergea des jeunes filles sous la direction de l'Eglise des frères moraves. En 1998, l'institut a été vendu à la Communauté Don Camillo. Des femmes et des hommes de confession protestante y vivent selon la tradition monastique. Internet : communauté don Camillo.

Enges :
Quoique situé à plus de 800 m d'altitude, Enges peut figurer en tant que commune de l'Entre-deux-Lacs ; les vocations sont agricoles, résidentielles et artisanales. Magnifique chapelle construite en 1678 et dédiée à Notre Dame des Anges. Quelques fois, des messes ou des cultes y sont célébrés. Un réfugié polonais (voir le chapitre consacré à Lordel) peignit une fresque à l'intérieur de l'édifice. Autrefois, les paroissiens d'Enges se rendaient à la messe à l'église paroissiale située sur les hauteurs de Cressier. Trouvant le lieu de culte trop éloigné, les paroissiens construisirent la chapelle de Notre Dame des Anges. Le collège de l'école primaire est situé entre le village et le hameau de Lordel. En plus de ce hameau, quelques fermes isolées sont dispersées sur le territoire.

Lordel :
Hameau à vocation agricole, il est atteignable à pied en 10 minutes du terminus du bus Le Landeron – Enges – Enges collège. Après l'occupation de la Pologne, une armée polonaise s'était réfugiée en France et combattait dans ce pays. En 1940, lorsque la France demanda l'armistice, l'armée polonaise sollicita l'asile à la Suisse. A différents endroits, des camps furent organisés dont un à Lordel et un à Lignières. Les soldats effectuaient des travaux d'intérêts publics. Comme mentionné plus haut, un soldat peignit une fresque dans la chapelle et un autre grava un bloc erratique du souvenir sur la route conduisant de Saint-Blaise à Enges.

Caractéristiques paroissiales pour Enges et Lordel :
Enges :
Les habitants de religion catholique sont intégrés à la Paroisse de Cressier
Les habitants de religion protestante sont intégrés à la Paroisse de Cornaux
Les défunts reposent au cimetière de Cressier
Lordel :
Les habitants de religion catholique sont intégrés à la Paroisse de Cressier
Les habitants de religion protestante sont intégrés à la Paroisse de Lignières
Les défunts reposent au cimetière de Lignières.

Autres localités :

Saint-Blaise :
Appelé autrefois Warens, le village a fêté son millénaire en 2011. Magnifiques constructions anciennes et temple des 15ème et 16ème siècles ; à l'emplacement du temple se trouvait un édifice carolingien. Pour le millénaire, l'architecte bien connu Mario Botta a construit une fontaine qui vaut le détour. Pour plus de détails sur le passé « Histoire de Saint-Blaise » éditions du 3 février et éditions du Ruau en 1996. L'ouvrage est disponible à l'administration communale du village.

Hauterive :
Sur la rive du lac se trouve le musée cantonal d'archéologie du « Laténium ». Il contient de très belles collections et vaut la visite. Sur les hauts se trouve l'ancien couvent de Fontaine-André. Le calcaire jaune connu sous le nom d'hautrivien provenait des carrières situées sur les hauts du village. Les Romains exploitaient ce calcaire et le transportaient par péniche pour la construction d'Avenches. La ville de Neuchâtel ainsi que de nombreuses localités ont été construites avec le calcaire d'Hauterive.

Neuchâtel :
Les atouts de la ville sont trop nombreux pour être mentionnés dans ces lignes. Ses activités, son histoire, son architecture, ses écoles, sa culture, etc. seraient trop longues à narrer. De plus, Neuchâtel ne fait pas partie de l'entité de l'Entre-deux-Lacs. Suffisamment d'ouvrages et de prospectus touristiques permettent des visites enrichissantes du chef-lieu cantonal.

La Neuveville :
Petite ville bien conservée, fondée en 1312 par le prince-évêque de Bâle, Gérard de Vuippens afin de faire face à son ennemi héréditaire, le comte de Neuchâtel. Trois rues parallèles forment le noyau moyenâgeux de la ville. Parcours à pied *De la Sorcière.* Pour les visites guidées, s'adresser au bureau de l'Office du Tourisme à la rue du Marché. A consulter également : les guides et prospectus touristiques ainsi que le site internet.

A voir entre autres :

- la partie moyenâgeuse de la ville
  les tours : principalement la Tour Rouge et la Tour de Rive
- la Tour Carrée abrite les cloches de la paroisse évangélique réformée
- le centre de la paroisse catholique romaine
- la Blanche Eglise construite en 1345 à l'emplacement d'un ancien sanctuaire datant probablement du 8ème siècle (peut-être la chapelle de St-Ursanne mentionnée dans plusieurs ouvrages traitant de la région).
- l'Hôtel de Ville avec son musée et la magnifique salle de la Bourgeoisie
- la Maison de Bellelay dans laquelle les moines de l'abbaye jurassienne éponyme encavaient la vendange. Durant de nombreuses années, la Ville de Berne, propriétaire des vignes sur les territoires de La Neuveville et du Landeron, y encavait la récolte et y élevait le vin jusqu'à la construction du nouvel encavage moderne situé aux Lorettes.
- la rue du Faubourg avec de magnifiques immeubles
- la Maison de Gléresse abritait la Préfecture du district. Depuis la réorganisation territoriale du canton de Berne, la Préfecture se trouve à Courtelary. Le poste de police ainsi que quelques activités administratives sont encore en fonction à La Neuveville
- Le Château du Schlossberg édifié en 1283 par le prince-évêque de Bâle, Heinrich von Isny (l'intérieur n'est pas visitable)
- les restaurants et hôtels situés au bord du lac et à l'intérieur de la localité
- plusieurs fabriques travaillant principalement dans le domaine de l'horlogerie
- laminerie de métaux fins
- plusieurs artisans se sont installés à La Neuveville
- les rives du lac avec le débarcadère desservant les deux compagnies de navigation
- de nombreux lieux intéressants non mentionnés ci-dessus

Les environs de La Neuveville :

Les hauts de La Neuveville :

- La cascade du ruisseau de Vaux :
  Le ruisseau de Vaux prend sa source derrière le village de Lignières et rejoint le lac de Bienne. Sur la partie inférieure de son parcours, il fait la limite entre les cantons de Neuchâtel et de Berne, donc la limite des communes du Landeron et de La Neuveville. A l'ouest du château, après avoir traversé le « lac des Fées », il tombe des rochers en formant une belle cascade. Le site permet une belle promenade.

L'accès est possible depuis Le Landeron par la rue du Jura ou le chemin des Roches, ainsi que par la propriété des Plantées.

- **La Combe du Pilouvi :**
  Le sentier aménagé par les hommes de la Protection civile part du château du Schlossberg et rejoint le ruisseau de Vaux qui coule au fond de la combe du Pilouvi. Le sentier conduit à une cascade du ruisseau et s'élève par un escalier de bois. Depuis la partie supérieure, plusieurs chemins permettent de belles balades. Un de ces chemins conduit à Lignières et depuis ce village, il est possible de rejoindre Le Landeron en une heure en traversant la forêt.

- **La Fontaine de Velou :**
  Fontaine à deux bassins taillés dans du roc située dans la forêt entre La Neuveville et Prêles (574,600/224,660) La colonne en pierre de 1764 et un des deux bassins ont été taillés en 1770. La carte Dufour mentionne deux maisons proches de la fontaine. Selon feu Jean Harsh, connaisseur de l'histoire de La Neuveville, deux métairies se trouvaient proches de la fontaine. À 200 m plus à l'ouest, on trouve une cabane forestière où il est possible de pique-niquer et de faire des grillades.

- **Granit de Montagu :**
  Il est situé près de la bifurcation des routes conduisant de La Neuveville à Lignières ou à Prêles. Avant d'être capitaine dans l'armée britannique, Montagu séjourna dans une pension à La Neuveville. A sa mort, survenue à la fin du 19ème siècle, il légua sa fortune à la création d'un home pour personnes âgées à La Neuveville. Le home est toujours en activité et une rue honore la mémoire du généreux donateur. Inscription gravée sur le granit : *« Granit des temps passés redit de ces hauteurs que jamais Montagu ne mourra dans nos cœurs MDCCCLXII ».*

- **Hameau de Chavannes (Schafis en langue allemande) :**
  Hameau viticole et résidentiel de langue allemande faisant partie de la commune de La Neuveville ; la plupart des habitants sont bilingues. Chavannes est adjacent au village de Ligerz. Le vignoble produit les vins réputés de « Schafis ». Magnifiques maisons vigneronnes. Le « Schlössli » est un encavage de construction ancienne avec tourelle ; le salon possède un plafond datant de l'époque du gothique tardif. Près de la limite avec la commune de Ligerz se trouve *Le Fornel* qui a été construit au 16ème siècle par les Seigneurs de Gléresse. Depuis 1970, il abrite le musée de la Vigne et du Vin qui est ouvert en été ; des salles équipées sont à disposition pour des réunions ou des repas.

La Montagne de Diesse :

Appelé aussi le Plateau de Diesse, il est formé de 5 villages aux activités résidentielles, artisanales et agricoles. Nods, Diesse, Lamboing, Prêles sont des villages bernois tandis que Lignières est situé sur le territoire neuchâtelois. Accès par les routes ainsi que par le bus 21.032. Un funiculaire créé en 1912 assure la liaison entre Ligerz (Gléresse) et Prêles. Au printemps 2012, les citoyennes et les citoyens des communes bernoises ont voté pour la fusion de leur village : 3 ont accepté, la commune de Nods a refusé. Une nouvelle votation a permis à 3 communes de se réunir et de former la commune mixte du plateau de Diesse. Possibilité de se restaurer dans les villages ou dans les métairies du Mont Sujet et du Chasseral. Chaque village possède un site internet.

Lignières :
Située au-dessus du Landeron à 800 m d'altitude, Lignières est la seule commune neuchâteloise du Plateau de Diesse. Accès à pied depuis Le Landeron en 1h15. Plusieurs routes atteignent Lignières. La ligne de bus 21.132 assure la liaison Le Landeron-Lignières-Nods. A voir l'Hôtel de Commune de 1730 ainsi que d'autres beaux immeubles. Collège de l'école primaire avec salle de gymnastique et de spectacle. Centre de formation du TCS. Fromagerie de Gruyère et de spécialités, fromagerie « le petit berger » tomes et produits caprins. A fin septembre, la Désalpe attire beaucoup de visiteurs. Grand camping avec piscine ouverte au public. Pour plus de détails historiques consulter l'ouvrage récent *« Lignières, un village aux confins de trois états »* ou le site internet.

Nods :
Situé au pied du Chasseral, le village de Nods est agricole et résidentiel. En hiver, deux pistes de ski et une de luge sont en activité dans la partie supérieure du village. Depuis plusieurs années, la commune est jumelée avec celle de Nods en France située sur la route Pontarlier-Besançon. La paroisse évangélique possède son église. Nods est relié aux lignes de bus 21.132 Le Landeron-Lignières-Nods et La Neuveville-Prêles-Lamboing-Diesse-Nods. La fromagerie transforme le lait provenant des fermes de Nods et des environs.

Chasseral :
Situé à 1607 m d'altitude, il est le 3ème plus haut sommet de la chaîne du Jura suisse. Un restaurant avec hôtel accueille les touristes ; la vue est magnifique sur 360°. A pied, il faut 3h45 depuis Le Landeron et 2h00 depuis Nods. En été, les transports publics permettent de se rendre à l'Hôtel du Chasseral : bus 21.132 depuis Nods le samedi et le dimanche, bus 21.121 tous les jours depuis Saint-Imier. La route relie Nods à Saint-Imier avec une dérivation pour l'hôtel. Pendant plusieurs décennies, un télésiège reliait Nods au Chasseral. Une station de télécommunications est érigée près du sommet. Depuis le Chasseral

de nombreuses promenades sont balisées, notamment la descente sur le village de Villeret par le sentier escarpé de la Combe Grède.
Les descentes sur Nods, Lignières, Chuffort et le Val-de-Ruz ne présentent aucune difficulté. Les vététistes peuvent pratiquer leur sport au Chasseral et dans sa région. Il en est de même des parapentistes. Le plus haut sommet du Jura neuchâtelois, 1553 m, se trouve sur la limite cantonale sur la crète entre le col et l'hôtel.

Diesse :
Village agricole et résidentiel. L'église Saint-Michel est de style roman avec chœur gothique. Deux années indiquent la première mention de l'église: 1065 et l'officielle 1185. Elle est le lieu de culte des paroissiens de Diesse, Lamboing et Prêles. Depuis Diesse, possibilité de monter à pied ou par la route aux métairies-restaurants situées sur le Mont-Sujet ou « Spitzberg ». Accès par bus depuis La Neuveville. A lire : « *L'Eglise Saint-Michel de Diesse 1185-1985* ».

Lamboing :
Village agricole et résidentiel, artisanat, scierie, etc. Possibilité de se rendre au Mont Sujet à pied ou en voiture. A pied utiliser le *Sentier des statues :* ces dernières, taillées dans des troncs d'arbres ont été effectuées par l'Ecole de sculpture de Brienz. La durée de marche est de 1 ½ heure et la dénivellation est de 250 m. Après la rude montée, possibilité de se restaurer à la Métairie du Mont Sujet. Possibilité d'y dormir. Depuis Lamboing, belles promenades dans la région et au Twannberg (Montagne de Douanne).

Prêles :
Village résidentiel et agricole. Station supérieure du funiculaire qui monte de Ligerz (Gléresse). Magnifique vue sur le Seeland, les Préalpes et les Alpes. Entre le village et celui de Lignières se trouvait un établissement disciplinaire pour jeunes délinquants ; il a fermé en 2016.

Les noms français et allemands des localités mentionnées ci-dessous :
Les différents chapitres qui suivent concernent des localités de la partie alémanique de la région. Actuellement, ces localités portent un nom de langue allemande ; antérieurement plusieurs d'entre-elles possédaient un nom en langue française. Pour des raisons historiques que l'auteur est dans l'incapacité de narrer, la région subit tantôt l'influence romande tantôt l'influence germanique. Voici néanmoins quelques points de repère : les Celtes, les Romains, les Burgondes occupèrent la région. Au 6ème siècle, les Alamands venant du Nord s'arrêtèrent sur les bords de l'Aar où se fixa la frontière linguistique. La rive gauche du lac de Bienne fut possession du comte de Neuchâtel, puis de l'évêché de Bâle. La famille de Fenis, puis les comtes de Neuchâtel-Nidau possédèrent les terres de la partie droite du lac et une partie du Seeland. Après les guerres de Bourgogne, les Bernois occupèrent la région et petit à petit l'allemand devint la langue officielle.

Allemand	*Français*		Allemand	*Français*
Erlach	*Cerlier*		Orpund	*Orpond*
Gals	*Chules*		Bözingen	*Boujean*
Gampelen	*Champion*		Mett	*Mâche*
Ins	*Anet*		Tüscherz	*Daucher*
Vinelz	*Fenil, Fenis*		Wingreis	*Vingras*
Lüscherz	*Locraz*		Twann	*Douanne*
Täuffelen	*Chouffaille*		Ligerz	*Gléresse*
Bellmund	*Belmont*		Schafis	*Chavannes*
Biel	*Bienne*		Neuenstadt	*La Neuveville*

D'autres localités possèdent les deux dénominations. Dans les lignes qui suivent les localités sont désignées tantôt en langue allemande, tantôt en langue française.

Saint-Jean :
Ancien couvent des Bénédictins fondé en 1100 par Conon de Fenis, évêque de Lausanne. Le chœur de l'église conventuelle reconstruite vers 1390 possède une voûte à nervures en éventail. La collection lapidaire contient une des plus anciennes pierres tombales d'un « magister operis » (maître d'œuvre médiéval). L'église s'étant partiellement effondrée, elle a été complètement rénovée dans les années 1980 en même temps que les transformations et l'agrandissement de l'établissement. Actuellement, Saint-Jean est un lieu de détention pour les personnes dépendantes de la drogue et de l'alcool ainsi que pour des grands délinquants. L'établissement possède un grand domaine agricole. Peu avant les fêtes de Noël, l'établissement organise un marché : des objets confectionnés par les résidents sont en vente à cette occasion. Toute l'année, il est possible de s'y procurer fruits et légumes. Le bus reliant Le Landeron à Erlach passe à Saint-Jean.

Le Lac de Bienne et sa région :

De nombreux villages sont riverains du lac. Sommairement, nous allons découvrir certains d'entre eux ainsi que d'autres endroits qui méritent une visite. Tous les villages sont atteignables par les transports publics (bus, trains, bateaux) ainsi que par la route. Possibilité de se restaurer dans tous les village. Chaque commune possède un site internet.
Quelques localités ont un riche passé archéologique. Vous trouverez les descriptions dans le chapitre consacré à l'archéologie. Pour plus de détails plusieurs ouvrages sont à disposition des visiteurs :

- *Arts et monuments : Jura bernois et les rives du lac de Bienne* publié par la Société de l'art en Suisse.
- *Le livre à remonter le temps : région des 3 lacs et du Jura* édité par la Société de préhistoire et d'archéologie.

- L'ouvrage *Aus der Geschichte des Amtes Erlach* publié à l'occasion du 500ème anniversaire du rattachement d'Erlach à l'Etat de Berne possède des textes en langue française.

Les bateaux des deux compagnies de navigation accostent aux ports de la rive nord du lac dont celui du Landeron, ainsi qu'à l'Ile Saint-Pierre. Ils desservent également le village d'Erlach situé sur la rive sud.

Erlach (*Cerlier)* :
La petite ville a été fondée vers 1100 par l'évêque de Bâle, Burkhard von Fenis ; ce dernier édifia également le château qui domine la ville et qui est visible de loin. Seul l'extérieur peut être visité, néanmoins il est possible de se procurer des vins provenant des vignes des alentours. La *Junkergasse* qui descend depuis le château est bordée de maisons à arcades de style gothique tardif. Au bas de la rue : *l'Hôtel de Ville* d'environ 1500 et la porte de la ville. Clocher roman à l'église Saint-Ulrich. Les habitants du village appellent la vielle ville *Die Stadt* alors que la basse-ville a été baptisée *Städtli* . Accès depuis Le Landeron par bus et en été aussi par bateau

Jolimont :
Colline boisée culminant à 603 m, accès depuis Le Landeron en voiture, à pied, à bicyclette ou par le bus jusqu'à la station Gals-Neuhaus ou jusqu'à Tschugg. Les chemins sont interdits aux motos et aux automobiles. Possibilité de monter à pied depuis Erlach, Gals, Gampelen ou Tschugg. Les *Teufelsbürde* (Pierres du Diable) sont constituées de 5 blocs erratiques représentant environ 400 m3 ; ils ont été abandonnés lorsque le glacier du Rhône qui recouvrait la région s'est retiré. A environ 50 m au sud-ouest des pierres se trouve un granit possédant des cupules creusées par l'homme ; il est appelé *Schalenstein.* L'ouvrage *Geschichte und Gegenwart* traite du passé et du présent du Jolimont selon un itinéraire établi. Depuis le Jolimont vue sur les lieux historiques d'Erlach, de l'établissement de Saint-Jean, du Landeron, de La Neuveville, etc., ainsi que sur les modernités de l'Entre-deux-Lacs.

Vinelz *Fenis* :
Maisons à colombage, fontaine de 1780. Eglise Sainte-Marie à une nef baroque, structures partiellement romanes, peintures du gothique tardif. Dans la forêt : vestiges de l'ancienne forteresse des familles Fenis qui sont les ancêtres de ceux de Neuchâtel ; descriptif sur place de la forteresse en langue allemande. Plus haut sur la commune d'Ins : tumuli de la civilisation du Hallstatt (début de l'âge du fer). Les fouilles de la « colline des princes » ont permis de conclure que les morts ont été ensevelis avec leurs chars et de riches offrandes.

Ober Budlei :
Belle balade entre les Hauts de Vinelz et Lüscherz par la route secondaire ; à Ober Budlei grande maison de campagne construite en 1691 ; belle fontaine sculptée. Plus à l'est dans la forêt *Schalenstein* pierre avec cupules creusées

par l'homme depuis des temps immémoriaux. En arrivant à Lüscherz magnifiques vergers fruitiers

.

Lüscherz (*Locraz)* :

Le petit musée situé dans le bâtiment communal (Gemeindehaus) contient une partie des objets découverts dans le lac. Ils datent d'environ 2900 ans avant notre ère ; voir ci-dessous le chapitre dédié à l'archéologie. Le musée est ouvert les 1er et 3ème dimanche du mois de 14.00 h à 17.00 h ou durant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale. Voir le chapitre consacré aux musées. Lüscherz était à l'origine un village de pêcheurs. Il fut reconstruit dans sa structure actuelle après les deux incendies de 1873. Les nouvelles constructions individuelles sont des maisons résidentielles ou de vacances. Accès depuis Le Landeron par bus. La gare située sur la ligne de chemin de fer Bienne – Ins est éloignée du village ; ce dernier est relié par la ligne de bus Lüscherz-gare – Erlach. Liaison possible par bateau-taxi reliant Erlalch – Lüscherz – Ile-Saint-Pierre sud – Erlach (079 760 82 60).

Hagneck :

Accès par le chemin de fer Bienne-Ins ou par la route du sud du lac. Le canal de l'Aar, creusé entre 1873 et 1877 afin d'éviter les inondations, conduit les eaux depuis Aarberg jusqu'au lac. A l'embouchure se trouve un barrage de régulation des eaux ainsi qu'une usine hydroélectrique ; l'énergie produite alimentait les villages de la région. Maintenant, la production est intégrée dans l'ensemble de la fourniture des Forces Motrices Bernoises (BKW) et de la Ville de Bienne. Récemment les berges du canal ont été surélevées afin d'éviter de nouvelles inondations ; le barrage et l'usine hydroélectrique, ouvrages plus modernes, ont remplacé les anciennes installations. Lors de travaux un aqueduc romain a été découvert ; il aurait servi à sortir l'eau des champs et à la conduire au lac, mais une autre version existe concernant son origine. Belles promenades le long des berges du canal et dans les forêts avoisinantes. Accès à l'usine électrique ; le passage entre les rives du canal est possible par le cheminement se trouvant sur les nouvelles installations. Dans le village, belles fermes bernoises cossues.

Täuffelen (*Choufaille, nom qui n'est plus utilisé) :*

Gros village situé sur la ligne de chemin de fer Bienne-Ins. Localité résidentielle comprenant également des industries ainsi que des activités artisanales. La belle église réformée St-Pierre et St-Paul se trouve sur un ancien site romain. Chœur du 16ème siècle. Pour la visite consulter les ouvrages mentionnés dans cette publication.

Bellmund (*Belmont)* :

Refugium sur la colline du Jaisberg entre Bellmund et Studen (voir le chapitre consacré à l'archéologie). Village résidentiel et activités artisanales. Accès par bus depuis Bienne.

Studen :
A l'ouest du village se trouvent les vestiges de l'établissement romain de Pétinasca. Détails au chapitre concernant l'archéologie. Accès par le chemin de fer Bienne – Berne. De Studen, possibilité de se rendre aux établissements près de l'ancienne Aar : restaurant avec serre pour les plantes et restaurant avec parc zoologique. Train Bienne – Berne.

Nidau :
Petite ville fondée en 1338 par les comtes de Neuchâtel-Nidau. L'Hôtel de Ville de 1756-1760 est construit en pierre d'Hauterive, l'architecture des fenêtres est issue de la manière neuchâteloise. Au nord, château dont les fondations remontent à 1180 ; il s'agissait d'un château à douve. L'ensemble actuel date environ des années 1627-1636. A l'intérieur, une exposition retrace les travaux des corrections des eaux des 3 lacs, de la Broye, de la Thielle et de l'Aar. Lors des travaux, un canal a été creusé et conduit l'eau du lac de Bienne à l'Aar près de Büren. Le canal remplace l'ancienne Thielle qui ne permettait plus de résorber les eaux du lac, celui-ci recevant celles de l'Aar par le percement du canal Aarberg-Hagneck. Un tronçon de l'ancienne Thielle permet encore aux eaux de s'écouler du lac jusqu'au nouveau canal en aval de Nidau. Nidau constituait un district s'étendant sur les rives nord et sud du lac. Depuis 2010, le district est incorporé à l'Arrondissement de Berne-Mittelland. Au musée de la vigne à Ligerz (Hof) se trouve une carte murale de géographie sur laquelle le lac se nomme « Nidauersee » (lac de Nidau). Nidau est accessible par la ligne de chemin de fer reliant Bienne à Ins ainsi que par des bus, des transports régionaux de Bienne.

Port :
Ecluses construites entre 1936 et 1940 sur le canal Nidau-Büren : elles permettent de régler le niveau des 3 lacs et de faire descendre ou monter les bateaux qui se rendent de Bienne à Soleure et retour (belle course conseillée). Il y a quelques années une usine hydro-électrique a été édifiée au pied du barrage. Dans la région de Port, un chemin creux d'origine celte est visible sur une longueur de 1000 m environ. Le village possède différentes curiosités qui ne figurent pas dans le présent ouvrage.

Orpund (*Orpond)* :
Ancien couvent du Gottstatt : il s'agit d'une ancienne abbaye des Prémontrés fondée en 1265. Comme beaucoup d'autres couvents bernois, celui d'Orpund a été transformé après la sécularisation en 1528. L'église est du roman tardif et du gothique primitif ; les bâtiments conventuels sont, selon la règle, disposés autour du cloître : réfectoire avec voûte à nervures du gothique tardif. A consulter *Arts et monuments du Jura bernois* aux pages 70 à 73. Le village comprend de l'artisanat et des maisons résidentielles. Accès par bus depuis Bienne.

Bienne :
Ville fondée au 13ème siècle par l'évêque de Bâle pour servir de point d'appui dans la lutte menée contre le château fort de Nidau qui appartenait aux comtes de Neuchâtel. Bienne est caractérisée par son bilinguisme qui est un exemple pour l'ensemble du pays. De nombreuses usines, de l'artisanat, des commerces et des bureaux occupent de la main d'œuvre provenant de la région. Bienne est un nœud ferroviaire et le port d'attache de nombreux bateaux qui naviguent sur le lac. Chaque année, deux fêtes animent la ville : le Carnaval et la Braderie. La ville de Bienne est traversée par la Suze qui prend sa source à l'ouest du Vallon de Saint-Imier. Suite aux inondations répétées, la rivière a été canalisée tout en maintenant le parcours initial. Bienne est riche en visites ; ci-dessous vous trouvez une liste très sommaire. Pour plus de détails consulter les ouvrages traitant de la ville et de la région :

- la Vieille Ville avec la place du Ring ainsi que bien d'autres curiosités anciennes et modernes. Visites organisées de la Vieille Ville
- le Nouveau Musée (ancien musée Schwab) : contient de belles collections dont les objets trouvés lors des fouilles archéologiques de la région et de la Tène. D'autres musées méritent une visite
- les quartiers anciens fin du 19ème et début du 20ème siècle avec des immeubles comportant des décorations et des sculptures
- les quartiers commerçants au centre-ville
- Macolin : accès par le funiculaire ou par la route. Haute école fédérale de sport. Beaux buts de promenades. Localité résidentielle.
- Evilard : accès par le funiculaire ou par la route ; localité résidentielle. Belles promenades et possibilité de rejoindre les gorges du Taubenloch
- gorges du Taubenloch : magnifiques gorges au fond de laquelle coule la Suze. Montée depuis Boujean jusqu'à Frinvillier ; possibilité de descendre en train
- Boujean est atteignable par le bus depuis la gare de Bienne.
- parc animalier au-dessus du Boujean

Tüscherz *(Daucher)* :
Village viticole et résidentiel proche de Bienne. Accès par le chemin de fer Le Landeron-Bienne et par la route Neuchâtel-Bienne. A l'est se trouve le hameau d'Alfermée.

Twann (*Douanne)* :
Beau village vigneron et résidentiel ; excellents crus provenant des coteaux réchauffés par la présence du lac. Eglise réformée Saint-Martin de style gothique tardif remaniée en style baroque au début du 17ème siècle. Elle a subi une rénovation complète il y a environ 50 ans. A consulter le guide *Arts et monuments du Jura bernois* aux pages 105 à 113. A parcourir le vieux village qui était traversé par la route reliant Bienne à Neuchâtel avant la construction de

la route d'évitement. Accès par le train ou par les bateaux de compagnies de navigation. Voir également le chapitre consacré à l'archéologie. Au-dessus du village, l'ancienne forteresse du « Burgfluh » a laissé la place à la halle de gymnastique et à l'école ménagère.

Twannberg *(Montagne de Douanne) :*
Au-dessus de Douanne, Pro Juventute a construit un centre de vacances à l'emplacement d'un ancien hôtel. Le centre a été vendu. Début 2025, un centre pour réfugiés y a pris ses quartiers. A l'époque, il y avait un hôtel et un restaurant, une piscine chauffée intérieure accessible au public. L'accès est possible par la route depuis Douanne ou depuis Lamboing. L'endroit permet de belles promenades. On peut rejoindre les villages de Lamboing, du Plateau de Diesse, de Macolin, de Douanne, etc.

Gaicht (*Jugy)* :
Hameau agricole et résidentiel au dessus du village de Douanne. Restaurant. Au sud-est emplacement de l'ancienne forteresse du « Schlossfluh » ; quelques vestiges confirment sa présence. Accès par la route qui monte au Twannberg. En 50 minutes, le hameau est joignable à pied depuis Douanne.

Twannbachschlucht (*Gorges de Douanne)* :
Magnifiques gorges dans lesquelles coule la Douanne (Twannbach) ; le ruisseau prend sa source sur le Plateau de Diesse. Le parcours à pied depuis Douanne prend 1h30. Il est possible de monter à Prêles par le funiculaire qui part de Ligerz, puis de rejoindre les gorges et de redescendre à Douanne ou à Gléresse.

Hameau de Wingreis (*Vingras)* :
Hameau vigneron situé à l'est de Douanne en bordure de la route conduisant à Bienne. Arrêt des bateaux de la compagnie de navigation du lac de Bienne (BSG). Thormanngut, maison patricienne de campagne du 16ème siècle agrandie aux 17ème et 18èmesiècles ; elle abrite des expositions temporaires. Le couvent bénédictin d'Engelberg (OW) possédait des vignes et un encavage à Wingreis. Il en était de même pour le couvent des Cisterciennes de Fraubrunnen. Le restaurant situé au bord du lac se nomme « Engelberg ». En lisière de forêt un hameau a été englouti par un éboulement ; les pierres sont encore visibles et un panneau indique le détail de l'éboulement. Accès à Wingreis à pied, à bicyclette, en automobile par la route ou par bateau.

Ligerz (*Gléresse)* :
Beau village vigneron dont les vins sont renommés. A visiter : la rue parallèle à la route principale qui traverse le vieux village. Depuis 2025, les trains ne font plus halte à Ligerz. Accès par le bus La Neuveville-Twann et retour ou par les bateaux des 2 compagnies de navigation. Funiculaire pour Prêles. (voir ci-dessous). La plupart des habitants connaissent la langue française. La commune est séparée de celle de Twann par le « Twannbach ». Dans les

vignes au-dessus du village se trouve l'église réformée Saint-Imier et Saint-Théodule ; construction du gothique tardif de 1470 à 1475 avec des décors baroques. Une rénovation complète a eu lieu il y a environ 50 ans et c'est un artiste de Tchécoslovaquie qui a été engagé pour refaire les peintures baroques. De nombreux mariages sont célébrés à l'église de Gléresse, car le lieu est vraiment pittoresque.

Schernelz (*Cerniaux) :*
Hameau vigneron et résidentiel situé au-dessus du village de Gléresse. Magnifique vue sur le lac, le Plateau, les Préalpes et les Alpes. Emplacement d'un ancien château. Accès à bicyclette, par automobile depuis Gléresse ou à pied par les chemins viticoles ou depuis la station « Château » du funiculaire. Les parties inférieure et supérieure possèdent de magnifiques maisons vigneronnes. Depuis bien des années de nombreuses résidences familiales y ont été construites. Restaurant.

Le funiculaire (Ligerz – Prêles) :
Le funiculaire construit en 1912 conduit les voyageurs de Ligerz à Prêles et vice et versa avec arrêts à l'église de Ligerz et au « Château » à la hauteur de Schernelz. L'idée de construire un funiculaire occasionna bien des discussions sur la nécessité et sur le financement. D'importantes rénovations dont des cabines neuves ont eu lieu ces dernières années.

Le Hof ou *Le Fornel* :
Résidence seigneurial gothique construite en 1545 ; quoique proche de Ligerz, la résidence se trouve sur la commune de La Neuveville. Elle abrite le musée de la vigne et du vin (voir le chapitre concernant La Neuveville).

Pisciculture :
La station cantonale bernoise située sur le chemin du bord du lac entre Ligerz et Twann est accessible à pied ou à bicyclette. Des panneaux bilingues en couleur renseignent sur la vie et la reproduction des poissons ; tous les poissons vivant dans le lac de Bienne et dans les rivières y sont représentés. La lecture des panneaux est instructive et recommandée.

L'Ile Saint-Pierre :
Avant la correction des eaux, deux îles sortaient du lac. Celui-ci ayant été abaissé de 2 m environ à la fin du 19ème siècle, un isthme est apparu entre Erlach (Cerlier) et la grande île ; il est appelé Heidenweg (chemin des Païens). L'endroit a fait l'objet de nombreuses fouilles, car il a été habité depuis fort longtemps (voir le chapitre archéologie qui traite de l'Ile Saint-Pierre). Le petit cloître clunisien fondé au tout début du 12ème siècle a été transformé en auberge. En 1765, Jean-Jacques Rousseau chassé de Môtiers y vécut deux mois ; c'est là qu'il écrivit la *Cinquième promenade des Rêveries du Promeneur solitaire.* Chassé par les autorités bernoises, il quitta l'endroit avec regret, car il y avait passé deux mois parmi les plus beaux de sa vie. La chambre dans

laquelle il vécut est visitée chaque année par de nombreux touristes et admirateurs. Le buste du célèbre écrivain et philosophe se trouve près du débarcadère situé au sud de l'île. D'autres personnages célèbres ont visité ce site enchanteur : l'ex-impératrice Joséphine Bonaparte, les rois de Bavière, de Suède, de Prusse ; Goethe fit également le voyage de l'île ainsi que d'autres célébrités. Le bâtiment a subi une importante rénovation entre 1984 et 1987 ; c'est à cette occasion que le site archéologique a été découvert. Les vignes donnent un excellent vin ; le domaine est exploité par l'agriculteur qui réside toute l'année sur l'île ; le restaurant est fermé en hiver. Sur la colline et en plaine des chênes et des châtaigniers plusieurs fois centenaires accueillent des milliers de visiteurs. Le pavillon situé sur la colline existait avant l'arrivée de Rousseau. Durant la belle saison, les bateaux des deux compagnies de navigation débarquent les nombreux touristes. L'accès depuis Erlach (Cerlier) à pied (1 heure) ou à bicyclette par le Heidenweg est intéressant ; un taxi-bateau fait le trajet Erlach – Lüscherz - Ile Saint-Pierre - Erlach (079 760 82 60). Une tour permet d'observer les nombreux oiseaux. Il est nécessaire de marcher une heure pour faire le tour de l'île. Jean-Jacques avait introduit des lapins de garenne sur la petite île ; il faut s'y rendre tôt le matin pour en apercevoir les descendants pour autant qu'il y en ait encore.

Pas très éloignées de Bienne, plusieurs localités méritent une visite, mais elles ne peuvent pas être toutes mentionnées. Citons néanmoins :

- **Aarberg** : petite ville fondée en 1220 par le comte Ulrich III de Neuchâtel. Un pont de bois de 1568 enjambe l'Aar. Depuis la correction des eaux du Jura, l'Aar a rejoint le lac. Et maintenant seule la petite rivière « ancienne Aar » coule sous le pont. Belles promenades et belle architecture des maisons au centre de la localité ; régulièrement des foires ou des marchés sont organisés dans la vieille ville. Accès par route, par chemin de fer ou par bus.
- **Büren an der Aare** : petite ville médiévale ; le château abritait l'administration du district. Les districts ayant été supprimés et remplacés par des arrondissements, le château a été mis en vente. Le nouveau pont de bois qui traverse l'Aar remplace l'ancien qui a été incendié par une main criminelle. Les méandres de l'ancien cours de l'Aar constituent une très belle zone naturelle. Accès par route, par chemin de fer et bateau en été.

Le Mont Vully et sa région :

Répartition géographique :
Le mont ainsi que la région sont partagés entre les cantons de Vaud et de Fribourg. À la suite de la fusion récente des communes, la partie vaudoise se nomme « commune de Vully-les-Lacs ». Les communes fribourgeoises avaient fusionné il y a plusieurs décennies pour former les communes du « Bas Vully » et du « Haut Vully ». Depuis le 1er janvier 2016, elle se sont réunies pour former

la « commune du Mont-Vully ». Accès facile par route, à pied, à bicyclette, par bus dans les villages sud. Le train Neuchâtel-Fribourg dessert la gare de Sugiez. Les bateaux de la Navigation de Neuchâtel accostent dans les villages riverains.

Sur le Mont :
Belle vue à 360° ; les chaînes des Préalpes et des Alpes sont visibles sur presque toutes leurs longueurs. Au sommet un panneau indique les fortifications entreprises lors des guerres mondiales de 1914-18 et de 1939-45. Plus à l'ouest, d'anciens fortins peuvent être visités. A l'ouest du sommet, un panneau donne un aperçu des fouilles entreprises sur le site des Helvètes ; un opidium a été reconstruit. Sur le versant sud se trouvent les ruines de la « Tour des Sarazins », ancienne tour de guet des 12ème ou 13ème siècles. Au pied nord du mont, aucun vestige du village de Chaumont n'est visible ; les raisons de sa disparition : un incendie en 1717 et un éboulement en 1859. Sur le versant sud du mont, les vignes donnent de bons vins tant vaudois que fribourgeois.

Môtier :
Village vigneron et résidentiel situé au bord du lac de Morat. Eglise Saint-Pierre construite probablement au 11ème siècle. Lieu de naissance du savant Louis Agassiz (voir ci-dessous).

Louis Agassiz :
Savant né en 1807 à Môtier. Il enseigna l'histoire naturelle à Neuchâtel, puis émigra aux Etats-Unis. A l'université de Cambridge dans le Massachusetts, il enseigna l'histoire naturelle, la zoologie et la géologie. Agassiz collabora à de nombreuses recherches, tout spécialement sur les glaciers : il en étudia les mouvements. Il mourut en 1873. En souvenir du savant, un granit avec inscriptions se trouve sur le versant nord du mont (573,390/201,330) ; l'accès est facile à pied. Etant adepte des théories raciales, Louis Agassiz est contesté dans certains milieux ; l'espace Louis Agassiz à Neuchâtel a été remplacé par l'espace Tilo Frey en 2018. Tilo Frey a été la première femme de couleur à entrer au Conseil National, représentante du canton de Neuchâtel.

Morat (*Murten)* :
Petite ville bien conservée fondée par Berthold de Zaehringen. La rue centrale est bordée d'arcades et abrite des commerces et des restaurants ; à ses extrémités se trouvent deux fontaines. Le château, siège de l'administration du district du lac, le musée et le moulin sont des témoins de la période moyenâgeuse de la ville. En 1476, les Suisses y battirent les troupes du duc Charles le Téméraire. C'est à Morat que naquit en 1797 le pasteur Albert Bitzius ; il exerça son ministère à Lützelfluh, situé au début de l'Emmental bernois où il mourut en 1854. Il devint écrivain et prit le nom de Jérémias Gotthelf ; ses écrits narrent en particulier des récits campagnards dont *Uli der Knecht*. Beaucoup de détails à son sujet sur internet. Magnifique petite ville atteignable par route, par chemin de fer et par bateaux.

Avenches :
Pas très éloignée de Morat, la petite ville d'Avenches est connue pour son passé romain (voir le chapitre Archéologie). Château et constructions anciennes. Beaucoup de vestiges romains sont visibles. Le musée romain contient beaucoup d'objets trouvés dans les nombreuses fouilles ; actuellement quelques découvertes lors des travaux d'infrastructures. Arrêt du train Payerne-Lyss. Camping au bord du lac de Morat. Belles promenades possibles dans les environs et visites d'anciennes constructions romaines.

Les troupes françaises en Suisse en 1798 :
Les manuels d'histoire nous enseignent que les Bernois furent vainqueurs à Neuenegg, vaincus à Fraubrunnen et au Grauholz et que la ville de Berne fut occupée le 5 mars. Les ours, symboles de la ville, furent déplacés à Paris. La région de Bienne fut également le théâtre de combats :

- **Sankt-Niklaus** sur la route conduisant de Bienne à Aarberg :
  En bordure de route, monument commémorant les combats du 5 mars ; les noms des 14 soldats bernois qui y perdirent la vie sont gravés sur le monument.
- **Alfermée** près de Tüscherz :
  Plaque commémorant les combats du 2 mars avec l'inscription: *Zum Andenken an den Kampf der Männer vom See in Ruhsel gegen die Eindringenden Franzosen, 2. März 1798.*

La correction des eaux du Jura :

Historique :
Les terrains du Seeland ainsi que ceux qui sont situés entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne étaient régulièrement inondés ; les agriculteurs avaient de la peine à cultiver leurs champs. La Thielle amenait de l'eau dans le lac de Neuchâtel depuis la plaine de l'Orbe ; en passant par le lac de Morat, la Broye conduisait son eau dans celui de Neuchâtel. En passant par les méandres de la Thielle, le lac de Neuchâtel se déversait dans celui de Bienne. La capacité d'écoulement de la rivière sortant du lac de Bienne n'était pas suffisante pour conduire son eau et rejoindre l'Aar à Büren. Depuis Aarberg, l'Aar coulait directement en direction de Büren où elle recevait la Thielle. Depuis le coude de la Thielle, une rivière traversait Le Landeron pour rejoindre le lac. Après la première correction des eaux, cette rivière fut en partie remblayée ou mise sous drains. Actuellement, son lit est visible dans sa partie inférieure et reçoit les eaux du Ruisseau des Aiguedeurs ; elle a donné son nom, « Petite Thielle », à une rue du village.

Les projets :
Plusieurs idées ont germé afin de remédier à ce fléau. Au 16ème siècle déjà des projets furent étudiés dans le Seeland. Dans le courant du 18ème siècle les populations demandèrent aux autorités d'étudier d'urgence le problème des

inondations ; en 1704 une douzaine d'experts furent mandatés par le gouvernement bernois pour résoudre le problème. Pour toutes sortes de raisons rien ne fut entrepris. Après les inondations de 1831 et 1832, la population, avec à sa tête le Dr Rud Schneider de Nidau, demanda que quelque chose se réalise pour améliorer la situation ; en 1834 un projet prévoyait :

la canalisation de la Broye
la canalisation de la Thielle
le détournement de l'Aar depuis Aarberg pour l'amener dans le lac
la création d'un canal du lac de Bienne jusqu'à Büren
l'abaissement du niveau des 3 lacs de 90 cm à 1,20 m.

L'ingénieur Richard de La Nica venant de Coire fut chargé de présenter un projet définitif qui confirmait les idées du premier projet avec les modifications suivantes :

le maintien d'un écoulement de l'ancienne Aar d'Aarberg à Büren
l'abaissement du niveau des lacs d'environ 2,10 m
la création des deux canaux d'évacuation dans les marais

Les travaux de la première correction :
Ceux-ci débutèrent en 1868 et s'achevèrent en 1891. Ainsi près de 350 km2 de marais devinrent des terres cultivables. Voici la liste des principaux travaux entrepris :

- Modification du tracé de la Broye entre les lacs de Morat et de Neuchâtel par un nouveau canal d'environ 17 km.
- Création d'un canal d'environ 8 km entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne et suppression des méandres à sa sortie ; maintien du parcours primitif de la rivière devant le village de Cressier et récemment création d'une zone naturelle.
- Depuis le coude est du parcours primitif, une rivière se jetait dans le lac de Bienne en traversant Le Landeron par le nord de la vielle ville ; son parcours est encore visible depuis la station d'épuration et reçoit les eaux du ruisseau des Aiguedeurs.
- Déviation de l'Aar à Arberg (1873-1874) pour la conduire au lac de Bienne à Hagneck par un canal d'environ 9 km. Dans l'ancien parcours coule une petite rivière jusqu'à Büren en traversant la ville de Lyss ; ses rives permettent de belles balades dans une nature sauvage.
- Maintien des anciens méandres en amont du village de Büren qui forment une zone de protection naturelle et permettent de belles balades.
- Remplacement de la Thielle par la construction d'un canal d'environ 12 km depuis le lac de Bienne jusqu'à Büren. A sa sortie du lac, la Thielle primitive est existante près du château de Nidau, puis elle rejoint le nouveau canal.

- Abaissement du niveau des 3 lacs de 2,00 m environ ; les murs situés à l'ancien niveau subsistent à la Rue du Lac, à la Rue de la Piscine et au sud de quelques propriétés du Chemin de Bellerive ; les terrains situés derrière ces anciens murs se nomment « Les Levées ».
- Afin que le niveau du lac de Bienne ne baisse pas trop en période d'étiage, un barrage a été construit sur le nouveau canal Nidau-Büren. En 1936 débute sa construction à Port sur le canal ; cette construction se termine en 1939. Ce barrage permet de réguler le niveau des lacs de Morat, Neuchâtel et Bienne ; il sert d'écluse pour le passage des bateaux.
- Création d'un réseau de canaux et de drainage dans les terres cultivables.

La 2ème correction :
Peu après l'achèvement des travaux, on remarqua qu'il était nécessaire de penser à de nouveaux projets. L'abaissement des terrains après les travaux de la première correction permit petit à petit de nouvelles inondations. De 1962 à 1973 des améliorations furent apportées pour un coût de 152 millions de francs. Les travaux consistèrent à :

- Elargir le canal de la Broye et le canal de la Thielle
- Remplacer le Pont de Saint-Jean en bois sur la Thielle par un pont en béton. En 2022, des pistes cyclables ont été créées tout en maintenant les passages piétonniers
- Approfondir le canal de Nidau-Büren pour l'amener à 5 m de profondeur.
- Sauvegarder des méandres de l'Aar entre Büren et Soleure.
- Améliorer l'écoulement de l'Aar en aval de Soleure.
- Supprimer le « verrou » formé par les alluvions de l'Emme.

Lors de l'élargissement de la Thielle, la commune du Landeron a utilisé la jetée nord pour y adosser le port de petite batellerie ; le débarcadère a été déplacé près de l'embouchure de la rivière. En 2002-2003, le port a été agrandi et un restaurant a remplacé l'ancien bâtiment du Club nautique. Le professeur Dr R.Müller, directeur des travaux de la 2ème correction des eaux, a écrit un chapitre intitulé *Les niveaux des lacs* avec des graphiques et beaucoup de détails et de précisions. Cet ouvrage est incorporé dans celui écrit par Mme Hanni Schwab (voir ci-dessous). Une troisième correction est à l'étude, mais serait actuellement abandonnée.

La navigation a bénéficié des travaux exécutés lors des 2 corrections des eaux. Les bateaux naviguent sur les 3 lacs. La Broye et la Thielle sont navigables de même que l'Aar qui permet aux bateaux de se rendre de Bienne à Soleure et retour. L'écluse installée à Port, mise en service en 1939, permet aux bateaux de monter ou de descendre l'Aar. Actuellement, 4 bateaux s'arrêtent au

débarcadère du Landeron, 2 en direction de Bienne, 1 en direction de Morat et 1 en direction de Neuchâtel, puis de Morat (cf. chapitre transports publics).

Les travaux entrepris lors de l'élargissement de la Broye et de la Thielle ont permis des découvertes archéologiques intéressantes et nombreuses. Le Laténium et le Musée d'histoire de Fribourg possèdent des objets découverts. Mme Hanni Schwab, archéologue à Fribourg, était responsable des fouilles lors des travaux mentionnés ci-dessus. Le livre intitulé « *Le passé du Seeland sous un jour nouveau* », écrit par Mme Schwab et publié par les Editions universitaires de Fribourg, présente beaucoup de détails et photographies sur l'importance des fouilles.

ARCHEOLOGIE

Le Landeron :
La documentation sur les découvertes archéologiques se trouve dans l'ouvrage « *Le Landeron* » *édité* par l'AVVL en 1998 aux pages 8 et 9 ainsi que dans d'autres ouvrages (voir le chapitre « littérature »). Citons quelques éléments qui confirment l'existence d'habitations dans la région :

Vestiges lacustres à l'est de l'église catholique :
Ils ne figurent pas encore dans la littérature existante, ayant été découverts récemment lors de sondages pour l'édification d'immeubles résidentiels. Ces vestiges datent de 3000 ans avant notre ère.

Atelier du potier :
Lors de l'élargissement de la Thielle, un foyer avec des réserves de bois a été découvert ainsi que des vases qui n'avaient pas encore été cuits. Le four se trouvait dans une maison construite entre moins 961 et moins 957 (voir « *Histoire du Pays de Neuchâtel* » *tome 1* page 95).

Les Carougets :
Les vestiges de plusieurs civilisations ont été mis à jour dans ce secteur situé près du temple protestant. Un magnifique ouvrage a été publié : Archéologie neuchâteloise, tome 32 intitulé « *Le Landeron-Les Carougets* ».

La Tène :
La civilisation de la Tène date du 2ème âge du fer et s'étend de moins 450 à moins 50 avant notre ère. De nombreuses fouilles ont été entreprises à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle. Les trouvailles sont visibles au Musée cantonal d'archéologie *Le Laténium* à Hauterive, au Nouveau Musée à Bienne ainsi qu'au Musée d'histoire de Berne.
A voir à la Tène l'emplacement des fouilles et le descriptif du site ; plus de détails figurent dans les ouvrages qui traitent du sujet tout particulièrement « *Histoire du Pays de Neuchâtel* » *tome 1*.

Marin :
Les Bourguignonnes :
Repérage par avion d'une structure rectangulaire qui se détachait en vert foncé sur la tonalité plus claire des champs cultivés. Une fouille de 55 m de longueur, de 3 m de largeur et de 1 m de profondeur a livré des ossements humains et d'animaux très fragmentés, des centaines de tessons en céramique, différents bijoux et objets datant du 1er siècle avant notre ère. A consulter « *Histoire du Pays de Neuchâtel* » *tome 1* pages 120 et 121.
Autre : un village palafitte riche en trouvailles a été fouillé aux « Piécettes ». Des sondages ont été entrepris « Sous les Ouches ». Partout les trouvailles sont intéressantes.

Plateau de Wavre :
Découverte d'un monument funéraire d'un modèle exceptionnel en Suisse. A consulter : « *Histoire du Pays de Neuchâtel* » *tome 1* page 132.

Pont celtique de Cornaux :
Pont d'une ancienne voie helvète découverte lors de la seconde correction des eaux des 3 lacs (élargissement de la Thielle) en 1965 et 1966. Epoque de la Tène. Ce pont gisait à moins 4 m du niveau de l'eau ; il semble qu'il se soit effondré. Dessous les vestiges de squelettes ont été découverts : 15 adultes, 1 ou 2 adolescents, 3 enfants, des chevaux, des chiens, des vaches, des porcs, etc. Sur le terrain, rien n'est visible. Le butin se trouve au Musée cantonal d'archéologie *Le Laténium,* à Hauterive et au *Musée d'Art et d'Histoire* de Fribourg.

Hauterive :
Découvertes récentes et très importantes lors de la construction de l'A5. Près du site se trouve le nouveau Musée cantonal d'Archéologie *Le Laténium.* Le butin trouvé provient des époques :

Civilisations	de moins	à moins
Néolithique récent	3300	3000
Epipaléolithique (Azilier)	10300	9000
Paléolithique supérieur (Magdalénien)	17000	10600

A voir sur place : reconstruction d'une maison et d'un foyer
plantations d'arbustes et d'arbres
étendue d'eau représentant l'ancien niveau du lac
construction d'un chenal et d'un bateau d'époque
reconstruction du tumulus de l'Eter

Magnifique site visible en tout temps et qui constitue un beau but de promenade. De nombreuses indications se trouvent sur place. L'intérieur du *Laténium* est ouvert tous les jours sauf le lundi. Il est accessible également avec le passeport des musées suisses et autres laisser-passer.

Forêt de l'Eter au-dessus de Cressier :
Plusieurs tumuli ont été fouillés en 1936. Ils ont livré des squelettes et des objets dont un anneau en or. Les fouilles du grand tumulus :

Epoques	de moins	à moins
Tumulus du Bronze moyen	1500	1250
Tumulus du 1er âge du fer (Hallstat)	800	400

L'emplacement est encore visible au bord de la route Saint-Blaise – Lignières sous la ligne électrique (569,200/212,420).

Le Mont-Vully :
Opidium celte : panneaux descriptifs sur place. Ancienne fortification du 4ème siècle avant notre ère ; agglomération préhistorique à Plan Châtel près du signal du sommet. En 58 avant J.-C, les Helvètes mirent le feu à leurs sites et partirent en Gaule. Battus par César, ils furent refoulés et s'installèrent au Bois Châtel au sud du village d'Avenches. La fortification a été partiellement reconstruite à Plan Châtel sur le Mont-Vully.

Les rives du lac de Bienne :
Depuis des millénaires des populations ont habité sur les rives des lacs ou à proximité des rivières. Les rives ont laissé de nombreux vestiges et des fouilles ont été entreprises depuis longtemps. Les recherches au nord du village de Sutz ont permis de trouver un site considéré comme hors du commun. Sur place des panneaux descriptifs renseignent sur le site. Pour plus de détails, consulter les ouvrages qui traitent le sujet aux pages 3 et 4 ci-dessus.

Lüscherz :
Civilisation dite de *Lüscherz (environ -2900).* Différents objets ont été trouvés sur la rive sud du lac de Bienne. Un petit musée a été aménagé par un amateur dans le bâtiment de l'administration communale (Gemeindeverwaltung) à la sortie est du village. Il appartient à une fondation ; il est ouvert les 1er et 3ème dimanches du mois en été de 14h00 à 17h00 ou durant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale (se renseigner au 032 338 20 56). Des objets de la même civilisation ont été trouvés dans d'autres lieux, notamment à Auvernier.

Twann (Douanne) :
Importantes découvertes archéologiques lors de la construction de la route A5 au nord de la gare. Il s'agit de la mise à jour de nombreux objets situés à une grande profondeur. Ils appartenaient à plusieurs civilisations qui se succédèrent sur le site. Des restes de bois datant de -3838 ont été découverts. Des collections sont exposées au Nouveau Musée à Bienne. A part la tranchée de la route, rien n'est visible.

Studen :
A l'ouest du village se trouvent les vestiges de l'établissement romain de *Pétinasca*. Au pied de la colline forestière du Jaïssberg se dresse une porte bas-romaine. Entre 1898 et 1904 un ensemble d'habitations a été découvert. Plus haut dans la forêt de Studen se trouve la zone des temples de Gumpboden. Les vestiges de six temples quadrangulaires s'y trouvent ainsi que 3 lieux de culte et une maison de prêtre. Il s'agit de constructions des 1er et 2ème siècles de notre ère. Les bâtiments ont été construits à l'intérieur d'une enceinte pré-romaine. Sur le Jenzberg un rempart préhistorique est encore visible au point 592. Le rempart est constitué d'un fossé primitivement renforcé de troncs d'arbres et de pierres ; l'emplacement d'une porte est encore visible. *Jensberg = Jaïssberg.*

Bellmund :
Refugium de Knebelburg sur le Jaïssberg à l'est du village. A l'ouest le rempart préhistorique : il s'agit d'un plateau fortifié entouré d'un fossé. La date de la construction n'a pas pu être précisée (peut-être au 10e et 12e siècle après J.-C). Les constructions de l'intérieur étaient en majorité en bois.

Ile Saint-Pierre :
Epoque du bronze final de -1250 à -800. Un vase et des ossements humains ont été découverts en 1932 dans une pirogue monoxyle. Dans les années 1980, d'importantes découvertes archéologiques et historiques ont été faites lors de la rénovation des bâtiments. Quelques indications sur place permettent de se faire une idée de l'importance du site.

Ligerz (Gléresse) :
Lors de l'excavation pour la construction d'un ensemble de garages souterrains en 1985, cinq anciens fours à chaux ont été découverts ; ils servaient à la fabrication de la chaux destinée à la construction de maisons.

Bienne et Nidau :
Lors des sondages à Vigneules pour la préparation d'Expo 02, des vestiges datant de la fin du Néolithique ont été mis à jour ; ils datent d'environ 5000 ans. Des fouilles ont permis de mettre à jour des vestiges de différentes époques.

Tavannes (dans le Jura bernois) :
Au col de Pierre Pertuis, les Romains ont percé le roc afin de permettre le passage de la route reliant Sonceboz à Tavannes. Une inscription figure au dessus du passage : *le duumvir helvete Marcus Dumius Paternus* constructeur de la route.

Autres :
D'autres vestiges ont été découverts dans presque toutes les localités (une villa romaine à Lignières). Certains sont encore à découvrir lors d'excavations.

HISTOIRE TRES SOMMAIRE
DU LANDERON ET DU PAYS DE NEUCHATEL

Le Landeron :
L'histoire du Landeron serait trop longue à narrer dans cette modeste brochure. De plus, le passé du Landeron est très mouvementé. Les personnes intéressées par l'histoire consulteront les ouvrages qui permettent de se faire une idée du passé landeronnais. La page 3 contient la liste de ces ouvrages. Citons-en quelques-uns :

Titres
Le Landeron 1325 – 1975, ouvrage bilingue
Le Landeron
Le Landeron - histoire d'une ville
Charger pour Soleure
Les publications du groupe ANA
Combes 1998, 100 ans de rattachement à la commune du Landeron
Histoire du Pays de Neuchâtel, tomes 1-2-3
Résistance à la Réforme
Etc

Ces ouvrages donnent des détails intéressants sur les événements principaux de 50 siècles de vie au Landeron :

Avant et pendant le Moyen Âge :

- pilotis lacustres trouvés récemment à l'est de l'église datant de 3000 ans avant notre ère
- installation d'un atelier de potier au 9ème siècle avant J.-C.
- les Carougets : sépultures de 500 ans avant notre ère, villa romaine, occupation carolingienne, établissement rural de l'an 1000, etc.
- construction de l'église de Saint-Maurice à l'emplacement du cimetière actuel
- construction de l'église de St-Ursanne, actuellement Blanche Eglise à La Neuveville
- fondation de l'Abbaye bénédictine de St-Jean
- accord des franchises aux habitants de Nugerol en 1260
- conflits répétés entre le comte de Neuchâtel et l'évêque de Bâle
- sentence de l'empereur Léopold d'Autriche interdisant toute construction de défense entre les Ruz de « Vile » et de « Vaux » en 1356 (entre ce qui est aujourd'hui Le Landeron et La Neuveville)
- début de la construction du Schlossberg à La Neuveville en 1283
- construction de la Tour de Nugerol par le comte de Neuchâtel
- début de la construction du Landeron en 1328
- construction de la chapelle des dix mille Martyrs consacrée en 1445

- traité de combourgeoisie entre Soleure et Le Landeron
- refus des Landeronnais d'embrasser la Réforme, lors de la visite de Guillaume Farel
- assassinat du marquis de St-Micaux par les partisans de la duchesse de Longueville (Marie de Nemours)
- construction du quartier du Faubourg aux 17ème et 18ème siècles

Dès le 19ème siècle :

- arrivée du chemin de fer au Landeron en 1859
- rattachement de la commune de Combes à celle du Landeron en 1888
- 1ère correction des eaux du Jura et abaissement d'environ 2 m du niveau des lacs
- construction du collège primaire
- arrivée du Phylloxera et gros ravages dans le vignoble
- 2ème correction des eaux du Jura, élargissement de la Thielle, construction du port
- construction du collège secondaire et du centre sportif
- construction de l'autoroute A5 qui nécessita la démolition de 14 maisons
- construction de la piscine olympique chauffée
- construction du port de petite batellerie
- Bâtiments administratifs **:**
  Précédemment l'administration communale se trouvait au rez-de-chaussée du collège. En 1970, l'administration a pris possession des locaux du nouveau centre administratif (CAL) (au rez et 1er étage) 16 appartements occupent la partie supérieure du bâtiment. Dans le même immeuble se sont installés en copropriété la poste, un bar à café, une boutique, l'agence de la BCN et le poste de police. En 2015 l'administration communale a déménagé dans le nouvel immeuble dont la construction débuta en 2014. Un cabinet de groupe de médecins (cme 2 l) occupe les anciens locaux de l'administration communale. Celle-ci se trouve maintenant dans le nouveau bâtiment (NBA) construit par la commune. On y trouve également les postes de la police cantonale et de la sécurité communale, ainsi qu'une salle pour les sociétés. Manquant de place la BCN a construit son immeuble commercial et locatif à la rue du Jolimont.

Le pays de Neuchâtel :

Comme celle du Landeron l'histoire du pays de Neuchâtel est mouvementée et a interféré sur les plans national et international. A la page 4 figure la liste des ouvrages qui traitent des événements qui se sont déroulés pendant des siècles. Les personnes intéressées par ces événements trouveront de quoi satisfaire leur curiosité dans les 3 tomes de l' «H*istoire du Pays de Neuchâtel* ».

Jean-Jacques Rousseau :
Réside à Môtiers de 1762 à 1765, puis à l'Ile Saint-Pierre en 1765, cinquième Promenade des Rêveries du Promeneur solitaire. Il réside à Cressier chez Dupeyroux.

Neuchâtel et la Prusse :
Les familles ayant régné s'étant éteintes après le décès de la duchesse Marie de Nemours en 1707, le pays de Neuchâtel se trouva orphelin. La plupart des familles princières d'Europe et même un canton Suisse s'intéressèrent à reprendre le pays de Neuchâtel. Les Neuchâtelois choisirent un prince protestant et assez éloigné de leur pays, c'est-à-dire le Roi de Prusse. Voici quelques éléments historiques s'étant passés sous la domination prussienne :

Années	Evénements
1707	Frédéric 1er roi de Prusse devient prince de Neuchâtel.
1708	Menace d'invasion de la principauté par les troupes du roi de France Louis XIV qui s'intéressait à Neuchâtel dès 1707. Vu les traités d'assistance, Berne envoya des contingents à la frontière française pour défendre la principauté.
1805	Avec le traité de Schönbrunn, Frédéric-Guillaume III cède la principauté à Napoléon
1806	Alexandre Berthier, maréchal de France, reçoit de Napoléon la principauté de Neuchâtel ; quoique prince, il n'est jamais venu dans son pays, mais il y a développé les voies de communication et a fait aménager les forêts.
1814	Après la chute de Napoléon, Guillaume III déclare reprendre possession de la principauté. Le 12 septembre, la Diète fédérale accueille Neuchâtel dans la Confédération.
1815	Au Congrès de Vienne, Neuchâtel est reconnu comme 21ème canton suisse et principauté prussienne.
1831	Echec de deux essais d'instaurer la République
1848	La Révolution neuchâteloise du 1er mars permet de mettre fin au régime aristocratique, de chasser les représentants du roi de Prusse et d'instaurer la République. Dès lors la dénomination officielle est *République et canton de Neuchâtel*
1856	Soulèvement royaliste en septembre. Tentative du roi de Prusse de reprendre Neuchâtel ; il rassemble des troupes au bord du Rhin. La Suisse mobilise son armée placée sous les ordres du général Henri Dufour. Si la guerre avait éclaté, elle se serait étendue à l'ensemble de l'Europe. La médiation de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche mit fin aux aspirations du roi de Prusse, Guillaume IV. C'est à l'occasion de la mobilisation de l'armée que fut composée la chanson « Roulez tambours pour couvrir la frontière, au bord du Rhin guidez-nous au combat… », chant patriotique peu connu aujourd'hui.

1857	Par le traité signé à Paris le 26 mai, le roi de Prusse renonce à ses droits sur Neuchâtel. Ainsi se termine « L'affaire de Neuchâtel » qui avait risqué de provoquer une guerre générale en Europe.

QUELQUES ACTIVITES ECONOMIQUES PASSEES

Commentaires :
De tout temps Le Landeron, par sa situation géographique, et la région connurent un développement économique. Beaucoup de changements eurent lieu soit par suppression, soit par changement de propriétaire ou d'affectation. Vu la situation économique ainsi que la présence d'autres facteurs inconnus, d'autres changements interviendront encore. Il est difficile pour l'auteur d'établir une liste complète ; citons cependant quelques établissements importants qui ont disparu. Les listes d'établissements ci-dessous ne sont pas exhaustives par manque de renseignements ou à cause de modifications apportées il y a longtemps et peu ou pas connues de la population.

Anciennes fabriques, ateliers et autres :

Les fabriques de pierres fines pour l'horlogerie :
- Tanner à la rue des Flamands
- Geiser au chemin Mol
- Munari frères à la route de La Neuveville

La fabrique de raquettes pour l'horlogerie Steffen à la rue des Bornelets
La fabrique d'enveloppes Digier vis-à-vis de la gare
La fabrique de cartonnage Veuve à la route de La Neuveville
La fabrique d'Ebauches SA à la route de La Neuveville
La fabrique de boissons Canada Dry à la rue de la Gare
La scierie Portner à la rue du Temple
La scierie Andrey SA à la route de La Neuveville
La scierie à la rue de Nugerol
Le tonnelier dans la Ville
Le serrurier à la rue du Faubourg
La forge à la rue Saint-Maurice
Deux ateliers de cordonnerie à la rue St-Maurice
D'autres petits ateliers et activités artisanales
Les caves de l'Abbaye situées dans la ville ont cessé leurs activités il y a peu
Le salon de coiffure à la rue du Faubourg a fermé après des décennies d'activité ; d'autres avaient fermé il y a plusieurs décennies déjà.

La plupart des locaux ont été repris pour d'autres activités : artisanat, garages, ateliers, etc..

Les anciens restaurants : (voir ci-dessous)
Quelques cafés-restaurants ont fermé leurs portes ces dernières années et ont été remplacés par d'autres (voir ci-dessous)

Il y a longtemps :
Le Café du Commerce dans le bâtiment de la Sauvegarde à la rue de Soleure
Le Café du Raisin dans l'immeuble actuellement No 5 de la rue St-Maurice
L'Hôtel national à la rue de Soleure remplacé par une boucherie
Le restaurant, nom pas connu, au lieu-dit « Chicago » proche de La Neuveville

Les restaurants (2024) :

L'Escarbot	L'Ha'vanna Café Snack Bar
L'Aquarium	Le Carnotzet
L'Hôtel de Nemours	Le Corner Bar (anc. Le Bar Cal)
L'Antica Roma	La Lagune
Le Feu rouge	Le Camping
Le Fédéral	La Capitainerie
LePub (anciennement Le National)	Double face (anc. Le Saloon)
La Pizzeria de la Poste	Bar à vin à la boulangerie Conrad
La Pizzeria Le Royal	Métairie du Landeron

(les changements de propriétaires ou de noms étant courant la liste ci-dessus peut régulièrement varier).

Activités diverses :
Plusieurs épiceries, boulangeries, laiterie, boucherie, magasin de chaussures, salons de coiffure, etc. ont fermé à la fin du 20ème. D'autres commerces ou ateliers ont fermé, mais quelques-uns ont été rouverts par d'autres personnes et à d'autres endroits du village. Plusieurs salons de coiffure pour dames et hommes ont ouvert ces dernières décennies. La dernière boucherie a fermé en avril 2024.

L'eau force motrice :
Avant l'arrivée des énergies nouvelles (vapeur, électricité, huiles minérales, gaz, etc.) l'eau était la seule force motrice capable de faire fonctionner les machines destinées à l'artisanat et à l'industrie. L'eau descendant des coteaux a servi de force motrice pendant plusieurs siècles au Landeron comme ailleurs :

Ruisseau des Aiguedeurs ou du Faubourg (*Rus de Vil au Moyen Âge)*
Scierie du Haut ou Scierie Portner
Deux moulins à grain à la rue de Nugerol
Scierie de Nugerol détruite par un incendie
Four banal au Pont du Four proche des moulins

Ruisseau du Moulin de la Tour
« Rebatte » moulin à fruit ou à chanvre
Moulin à grain
Scierie, remplacée par une menuiserie

Le pied du Jolimont :

- Les quelques ruisseaux qui descendent du Jolimont représentaient également une force motrice intéressante pour l'implantation d'artisanat et de petites industries ; la carte Dufour établie entre 1845 et 1864 et la carte Siegfried établie entre 1870 et 1926 mentionnent plusieurs maisons au pied du Jolimont. Dès le 17ème siècle, un hameau comprenait notamment une huilerie ; les habitants du Landeron et de la région tiraient l'huile de leurs plantations de colza, de pavots ou de la récolte de graines diverses (noix, noisettes, etc). L'huilerie a fermé dans la 1ère moitié du 20ème siècle. Ce hameau comprenait également un broyeur d'os, des machines à travailler le chanvre et le tabac à priser, etc. Il n'en reste plus rien; cependant à droite de la route conduisant du Landeron à Erlach on voit encore une cave, seul vestige d'une activité intense.

- Vis-à-vis se trouve le domaine et les bâtiments de l'ancienne tuilerie. Cette dernière a fonctionné depuis le 17ème jusqu'à la moitié du 20ème siècle. La glaise était prélevée près de Gals et transportée jusqu'à la tuilerie par un petit train à voie étroite type Decauville tracté par une petite locomotive à vapeur ; la voie suivait le bord de la route actuelle. Auparavant le transport se faisait probablement par véhicule hippomobile.

- D'autres activités s'étaient installées entre Erlach et Gals près de la jonction avec la route conduisant au Landeron : « Le Moulinet » ou « Klostermühle » moulin de l'Abbaye de St.Jean.
  Une fabrique de pièces pour l'horlogerie s'était installée près du Moulinet ; détruite par un incendie en 1911, elle s'installa au Landeron.
  La carte au 1/25'000 du « Lac de Bienne » mentionne plusieurs noms des endroits où se trouvaient des activités : Chlostermüli, Müligumme. L'exploitation agricole figure déjà sur les cartes Dufour ; sur les cartes Siegfried et du Lac de Bienne, elle s'appelle Neuhusguet ; « Neuhaus » est le nom de l'arrêt du bus qui relie Le Landeron à Gals ou à Erlach.

Les banques au Landeron :
Il y a quelques années, Le Landeron était presque « une place bancaire » : cinq établissements étaient à la disposition des 4000 habitants !
La BCN banque cantonale neuchâteloisse
Le Crédit foncier neuchâtelois, absorbé par la BCN
La SBS Société de banque suisse a été reprise par UBS qui a fermé également
La Caisse Raiffeisen qui est devenue banque et a déménagé à La Neuville
La Banque d'Erlach qui est devenue Banque du Seeland a aussi fermé

Restent la Banque Cantonale Neuchâteloise avec distributeur à billets et le distributeur à billets de l'ancienne UBS à la rue de la Gare
Le bureau de poste est encore existant et possède un distributeur à billets

La région :
Dans presque chaque localité, des ateliers, des magasins et des industries ont disparu ou ont été repris pour de nouvelles activités.

Les activités économiques :
Au Landeron :
Carrosseries, garages, artisanat, petites industries, etc. La fabrique Rollomatic, installée au Landeron depuis 2002, s'est agrandie et ses produits se vendent dans le monde entier.
Aux prés Bugnon plusieurs artisans ont installé leurs ateliers.

La région :
Dans l'Entre-deux-Lacs, l'agriculture a fait place à de nouvelles industries : Raffinerie, Cimenterie, Centrale électrique fonctionnant au gaz. Le projet d'une nouvelle centrale à gaz a été abandonné. La fabrique de fécules de pommes de terre Cisac a été reprise par Frigemo. Celle-ci fabrique entre autres des purées de pommes de terre, des frites et conditionne les légumes, etc.

Les villages de Cressier et de Cornaux possèdent des ateliers et de petites industries ; il serait trop long de les mentionner tous.

La Neuveville :
Plusieurs usines importantes sont implantées à La Neuveville (horlogerie, mécanique, etc.).
Une usine de laminage est établie à La Neuveville depuis 1901 ; ses produis sont connus dans le monde entier.
Plusieurs artisans ont leurs ateliers sur le territoire communal.

LES VIGNES, LES COUVENTS ET LES ABBAYES AU MOYEN AGE

Les coteaux de Nugerol qui dominent la région furent plantés de vignes dès le 11ème siècle. Les abbayes et couvents en plantèrent pour obtenir le vin nécessaire à leur consommation.

Caves de l'Abbaye :
Aux environs de l'an 1100, l'évêque Conon de Fenis fonde l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Jean. En 1520 environ, l'Abbaye achète un immeuble dans la Ville du Landeron ; actuellement il porte le No 1. Les moines y encavaient la vendange récoltée sur les coteaux et y élevaient le vin. Cette pratique prit fin avec la sécularisation de l'Abbaye après la Réforme. Il y a peu les caves servaient encore à un négociant en vin ; celui-ci cessa son activité et les caves ont une autre vocation.

Caves de Frienisberg :
La première mention du couvent des Cisterciens situé à Seedorf entre les villes d'Aarberg et de Berne date de l'an 1131. Dès 1146 le couvent possède des vignes à Nugerol ; pour y encaver et vinifier la vendange, un premier bâtiment est construit à la fin du 13ème siècle. Aujourd'hui, le bâtiment situé au chemin de Bellerive No 10 est une propriété privée ; les caves sont magnifiques (cf. brochure « Le Landeron par rues et par sites »). Location possible.

Caves de Troub à Cressier :
A Trub en 1130 des Bénédictins fondent un couvent dans une vallée reculée de l'Emmental. Celui-ci possédait des vignes et encavait la récolte à Cressier. Le couvent cessa d'exister, lorsque l'Etat de Berne accepta la Réforme. En 1823, la Fondation de l'Hôpital Pourtalès de Neuchâtel acheta le bâtiment pour y encaver la récolte de ses vignes. C'est dans ce bâtiment nommé Maison de Troub que s'élèvent les vins renommés de l'Hôpital Pourtalès. Le 3ème lundi du mois de février, les vins sont mis en vente aux plus offrants ; les mises sont publiques. Les bénéfices sont remis à l'Hôpital neuchâtelois.

Le prieuré bénédictin de Vautravers :
Situé à Môtiers, le prieuré Saint-Pierre a été fondé probablement au XIème siècle. Il possédait des vignes au bord du lac de Neuchâtel et encavait la vendange dans les caves du prieuré de Cormondrèche fondé en 1092. Les deux établissements perpétuent la vocation vigneronne : le propriétaire de l'ancien prieuré de Môtiers produit des vins mousseux réputés et celui de Cormondrèche perpétue la vinification des récoltes des vignes de la région dont du Landeron.

Caves de la Maison de Bellelay à La Neuveville :
C'est aux alentours de l'an 1140 que fut fondée l'Abbaye de Bellelay, située aujourd'hui dans le Jura bernois, elle fut desservie par les moines de l'ordre de Prémontré. Comme la plupart des abbayes, celle de Bellelay possédait des vignes. En 1631, les abbés firent construire l'immeuble actuel. L'Abbaye y encava la vendange jusqu'en 1797. Le bâtiment fut acheté par la Ville de Berne qui y encava jusqu'en 1970 le produit des vignes qu'elle possède dans la région. Depuis la construction du nouvel encavage situé au quartier des Lorettes, la Maison de Bellelay, appelée aussi Cour de Berne, sert à des expositions, des apéritifs ou à des manifestations diverses.

Vignoble de Wingreis :
L'Abbaye bénédictine d'Engelberg (canton d'Obwald) fut fondée en 1120. Dès 1235, elle possédait des vignes au hameau de Wingreis (Vingras en langue française) à l'est du village de Twann (Douanne), vignes achetées au seigneur d'Orvin. Le couvent des cisterciennes de Fraubrunnen fondé en 1246 acheta également des vignes en 1344 à Wingreis. La commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Münchenbuchsee y possédait également des vignes. Lors de la Réforme les vignes passèrent en 1528 à la Ville et à la République de Berne. Les anciens immeubles ont disparu lors de la construction de la double voie CFF et de la route A5.

Autres encavages
Plusieurs institutions religieuses ou politiques étaient propriétaires de vignobles dans la région des 3 Lacs. Citons entre autres :

Le Chapitre de Moutier-Grandval
L'Abbaye cistercienne d'Hauterive près de Fribourg
L'Abbaye des Prémontrés de Fontaine-André au-dessus de Neuchâtel

Caves de l'Hôpital de Soleure :
Il ne s'agit pas de vignes ayant appartenu à une institution religieuse. Ainsi qu'il en a été fait mention sous la rubrique historique, les Bourgeois de Soleure et du Landeron ont conclu un premier traité de combourgeoisie en 1449, traité renouvelé à plusieurs reprises. Les relations sont toujours excellentes entre la Commune du Landeron et la Bourgeoisie de Soleure. Lors des commémorations du 550ème anniversaire du 1er traité, la Ville de Soleure s'est jointe aux festivités. Le jumelage des deux villes a eu lieu au Landeron en automne 2003. Depuis fort longtemps les Soleurois possédaient des vignes en Suisse romande, tout spécialement au Pays de Neuchâtel et au Landeron où se vinifiait le vin. L'Hôpital qui appartient à la Bourgeoisie de Soleure (Bürgergemeinde) possède des vignes au Landeron, à Cressier, à Auvernier ainsi qu'à La Neuveville. La vendange est pressurée au Landeron dans les caves de la « Maison de Soleure », magnifique ensemble architectural du 16ème siècle situé dans le quartier de la Russie (à consulter : Le *Landeron, visites par rues et par sites* édité par le groupe ANA). Le vin est consommé dans la région, mais aussi en grande majorité en Suisse alémanique. Au Moyen Age le vin était transporté sur des barques depuis Le Landeron par le lac, puis par la Thielle et l'Aar jusqu'à Soleure. Les bateliers en faisaient une grande consommation lors du voyage et n'étaient plus très frais en arrivant à destination ! D'où l'expression « être chargé pour Soleure » ou « être chargé sur Soleure ». A consulter la brochure bilingue *Charger pour Soleure* éditée par la Fondation de l'Hôtel de Ville et écrite par Edouard Girard ; elle est disponible aux bureaux de l'Administration communale. Au sud de l'immeuble se trouve l'emplacement de l'ancien port avec l'arc en pierre.

Commentaires :
Les environs du Landeron possèdent un excellent réseau de chemins pour la pratique de la marche. Les balisages effectués par les Associations neuchâteloise et bernoise du tourisme pédestre permettent d'utiliser de nombreux parcours. Ces itinéraires sillonnent les vignes, les prés, les forêts, les rives de la Thielle et des lacs, la montagne, la colline du Jolimont, etc. Outre les sentiers balisés, d'autres itinéraires sont possibles vu la densité de chemins et de sentiers qui parcourent la région.

Cartes pour la pratique du tourisme pédestre :

Dénominations des cartes	Echelles
Vallon de Saint-Imier	1/50'000 Ass. Tourisme pédestre
Avenches	1/50'000 Serv. topographique fédéral
Jura bernois et Seeland	1/60'000 Kummerly et Frei
Lac de Bienne	1/25'000 Serv. topographique fédéral
Chasseral	1/25'000 1/50'000 voir ci-dessus
Val de Ruz	1/25'000 Serv. topographique fédéral
Trois lacs et Seeland	1/75'000 dito

Toutes ces cartes sont disponibles en librairie.

Les visites du Landeron :
Les panneaux jaunes du tourisme pédestre renseignent sur les destinations et sur les temps de marche. Les pages 5 et 6 ci-dessus décrivent les différents lieux à visiter au Landeron. Citons-en quelques-uns :

Vieille Ville :
Panneaux indicateurs dans l'allée sous les arbres ; ils présentent la richesse architecturale avec beaucoup de détails ; les textes ont été écrits par l'*AVVL (Association de la Vieille Ville du Landeron).* A voir également les 2 fontaines construites par Laurent Peroud.

Le Faubourg :
Itinéraires décrivant les éléments architecturaux et historiques des immeubles situés aux rues du Faubourg, de Soleure et de la Citadelle. Se munir de la brochure «*Visites du quartier du Faubourg* » éditée par le groupe ANA.

Le Landeron :
Itinéraires conduisant aux immeubles et endroits munis de plaques relatant les éléments historiques et architecturaux. Se munir de la brochure « *Le Landeron, par rues et par sites* » éditée par le groupe ANA ou le livre « *Informations communales* ».

Les fontaines :
En plus de celles de la Vieille Ville, quelques belles fontaines datées se trouvent à différents endroits du village ; celle du Faubourg a été construite au 16ème siècle.

Les croix :
Plusieurs croix de pierre confirment l'appartenance du Landeron à la religion catholique.

Les Hauts du Landeron :
Visite du hameau de Combes et de sa chapelle de style baroque ; se renseigner sur les jours et les heures d'ouverture. Depuis Combes, possibilité de se rendre à Cressier et retour au Landeron à pied ou par le train. Il est possible de continuer pour se rendre à Enges ou à la Métairie du Landeron.

Métairie du Landeron :
Située à 935 m d'altitude, la métairie accueille le jeune bétail des agriculteurs de la commune. Restaurant. Accès à pied, à bicyclette ou en voiture. La montée à pied depuis le village prend 1h40. Autre possibilité : utiliser le bus (ligne 21.031) Le Landeron - Saint-Blaise – Enges collège ; la métairie se trouve à 20 minutes à pied. Depuis la Métairie possibilité de parcourir les forêts appartenant à la Commune et à la Corporation de Saint-Maurice du Landeron sur la colline de Serroue. Itinéraires selon les panneaux indicateurs jaunes du tourisme pédestre.

Balades dans les « Marais » :
Un bon réseau de chemins bétonnés permet de se balader parmi les cultures maraîchères et de voir le travail des cultivateurs de légumes.

Balades dans le vignoble :
En parcourant le vignoble, le promeneur pourra observer le dur travail du vigneron afin d'amener les ceps à produire la vendange permettant de sortir les excellents crus du Landeron.
Rives du lac et de la Thielle :
Deux itinéraires longent la Thielle par la rive droite et par la rive gauche ; ils permettent d'atteindre les villages de Thielle ou de Marin, puis de revenir par le bus ou par le train. Belle promenade au bord du lac depuis la piscine jusqu'au débarcadère.

Les visites et balades hors du Landeron :
Beaux buts de promenades dans la région de l'Entre-deux-Lacs et sur les rives du lac de Bienne ; le réseau des transports publics permet de combiner des balades à pied, en bus, en train ou en bateau.

Quelques propositions :

Les villages de l'Entre-2-lacs
La zone naturelle de la Vielle Thielle
Les collines forestières sur les hauts du Landeron
La colline forestière du Jolimont
Les Hauts du Landeron, de Cressier et de La Neuveville
Les environs du Château Jenjaquet
Le Chasseral et les métairies-restaurants des environs
Le Mont-Sujet ou Spitzberg et les métairies-restaurants des environs
Les villages bernois et neuchâtelois du Plateau de Diessse
La Neuveville, les villages des rives nord et sud du lac de Bienne
Les bateaux des 2 compagnies de navigation
Les gorges de Twann et du Taubenloch
L'Ile Saint-Pierre à pied, à bicyclettes, en bateau
Voir les lieux dans le livre Geschichte und Gegenwart

Depuis Le Landeron comment se rendre dans les localités ci-dessous
Consultez les indicateurs officiels ou régionaux ainsi qu'internet

Destinations	Moyens de transport depuis Le Landeron
Neuchâtel	Train, bateau
Cressier	Train, bus
Cornaux	Train, bus
Saint-Blaise	Train, bus, bateau
Marin	Train via Neuchâtel, bus, bateau La Tène
Enges, Enges collège	Bus
Lignières / Nods	Bus
La Neuveville	Train, bus, bateau
Montagne de Diesse	Bus depuis La Neuveville
Prêles	Bus depuis la Neuveville ou train jusqu'à Ligerz, puis le funiculaire
Rive nord du lac	Train, bateau
Erlach (Cerlier)	Bus, bateau
Vinelz, Tschugg	Bus via Erlach
Lüscherz	Bus via Erlach ou train via Bienne
Ins (Anet)	Bus via Erlach ou trains via Neuchâtel ou Bienne
Saint-Jean	Bus
Gals (Chules)	Bus
Métairie du Landeron	Bus jusqu'au collège d'Enges puis 20 minutes
Jolimont	Bus jusqu'à Gals Neuhaus ou Tschugg, puis à pied
Chasseral	Bus depuis Nods ou depuis Saint-Imier

Temps de marche (indicateurs jaunes)

Le Landeron gare	***h/m***		**Cressier gare**	***h/min***
Pont de Saint-Jean	00,20		Le Landeron gare	00,55
Pont de Thielle	01,20		Enges	01,05
Marin	02,00		Lordel	01,35
Erlach (Cerlier)	01,10		Cornaux	00,35
Ins (Anet)	02,00		Saint-Blaise	01,50
Cressier	00,55		Frochaux	00,50
Cornaux	01,30		La Coudre gare du funi	02,10
Saint-Blaise	02,45		Pont de Thielle	01,40
Frochaux	01,45		Pont de Saint-Jean	00,45
La Coudre gare du funi	03,00		Marin gare	01,40
Combes (estimation)	00,40			
Lignières	01,15		**Cornaux village**	***h/m***
Chasseral	03,45		Gare	00,05
Chuffort	03,00		Pont de Thielle	00,55
Lordel	01,50		Marin	01,35
Enges (estimation)	02,00		Cressier gare	00,40
La Dame	02,50		Le Landeron gare	01,30
La Neuveville	00,40			
Métairie du Landeron	01,40			

Le Landeron port	***h/min***		**Lignières village**	***h/min***
Landeron gare	00,15		Le Landeron	01,00
Le Landeron Ville	00,10		La Neuveville	01,00
Dito gare via la ville	00,25		Enges	01,20
Pont de Saint-Jean	00,20		Chuffort	01,50
Marin	01,50		Chasseral hôtel	02,30
La Neuveville	00,40		La Coudre (funi)	02,55
Pont de Saint-Jean	00,20		Chaumont	03,00
			Lordel	00,55
Pont de Saint-Jean	***h/min***		La Dame	02,00
pas d'arrêt de bus			Le Paquier	02,50
Débarcadère	00,20		Prêles village	01,00
Le Landeron gare	00,20		Prêles gare du funi	01,30
La Neuveville gare	00,55		Métairie du Landeron	00,40
Ins (Anet)	02,00			

Erlach (Cerlier)	00,50		**Mét. du Landeron**	***h/min***
Cressier	00,45		Lignières	00,40
Pont de Thielle	01,00		Le Landeron	01,10
Marin	01,40		Lordel	00,10
			Enges collège	00,20
Saint-Jean	***h/min***		Enges village	00,35
Le Landeron gare	00,30			
Erlach (Cerlier)	00,45		**Enges**	***h/min***
Tschugg	00,45		Le Landeron, estim.	
Ins (Anet)	01,55		Frochaux	
Gals (Chules)	00,50		Cressier	
Pont de Thielle	01,10		Saint-Blaise	
Marin	01,50		Hauterive	
Pierres du Diable			La Coudre	
(Teufelsbürde)	00,30		Neuchâtel	
			Lordel	
Lordel	***h/min***		Chaumont	
Métairie du Landeron	00,10		Les 3 cheminées	
Le Landeron	01,20		Savagnier	
Cressier	01,05			
Enges	00,25		**Lordel, suite**	***h/min***
La Coudre gare du funi	02,00		Cémesin	01,35
Saint-Blaise	01,30		Le Pâquier	02,00
Lignières	00,50			
La Dame	01,00			
La Neuveville gare	***h/min***		**Chasseral hôtel**	***h/min***
Le Landeron gare	00,40		Le Landeron	03,00
Combe du Pilouvi	00,30		La Neuveville	03,00
Lignières	01,30		Lignières	02,00
Nods	02,20		Nods	01,15
Chasseral	04,30		Villeret	01,50
Pavillon	00,40		Combe Grède	00,35
Prêles	02,00		Saint-Imier	01,50
Mont-Sujet	04,10		La Ferrière	04,35
Diesse	02,20		Renan	03,20
Ligerz (Gléresse)	01,00		Chaumont	03,00
Twann (Douanne)	01,30		Neuchâtel	05,10

Schernelz (Cerniaux)	01,00		Le Paquier	01,45
Gaicht (Gugi)	02,30		La Vue des Alpes	04,35
Bienne par les rives	03,45		Chasseral sommet	00,40
Bienne par les vignes	04,20		Les Prés d'Orvin	02,50
			Evilard	04,10
Prêles gare du funi	***h/min***		Sonceboz	03,40
Nods	00,35		Reuchenette	05,10
Chasseral	03,30		Frinvilliers	04,40
Lignières	01,30		Courtelary	03,00
La Neuveville	01,45			
Prêles village	00,10		**Ligerz (Gléresse)**	***h/min***
Mont-Sujet	02,45		Twann (rives, vignes)	30/40
Gorges de Douanne	00,40		Bienne 02,35 vignes	03,10
Douanne (Twann)	01,20		Schernelz (Cerniaux)	00,25
Gléresse (Liger)	01,00		Prêles	01,15
Schernelz (Cerniaux)	00,40		Eglise	00,10
Twannberg	01,00		Mont-Sujet	03,30
			La Neuveville	01,00
Prêles village	***h/min***			00,40
Gare du funiculaire	00,10		**Prêles village, suite**	***h/min***
Bas de la Praye	01,25		Chasseral hôtel	03,20
La Neuveville	01,45		Lamboing	00,30
Diesse	00,35		Gorges de Douanne	00,20
Mont-Sujet via Diesse	02,25		Twann, gare	01,10
Dito via Lamboing	02,15		Schernelz (Cerniaux)	00,35
Nods	01,30		Ligerz (Gléresse) gare	01,00
Lamboing	***h/min***		**Erlach débarcadère**	***h/min***
Twannberg, Hôtel	00,30		La Poste, gare (bus)	00,05
Macolin, funiculaire	02,00		Jolimont-Gampelen	02,00
Frinvillier gar CFF	03,20		Le Landeron gare	01,15
Twann par les gorges	01,00		Gals (Chules)	01,20
Restaurant des gorges	00,25		Ile Saint-Pierre	01,00
Prêles village	00,35		Vinelz	00,35
Ligerz	01,25		Lüscherz	01,35
Mont Sujet	01,45		Brüttelen gare BTI	01,35
Diesse	00,40		Kallnach gare CFF	03,45
Nods	01,25		Münschemier gare	02,00
Sentier des sculptures	00,35		Galmiz gare CFF	03,30

			Arrêt des bateaux	00,08
Nods (anc. télésiège)	***h/min***		Marin gare BLS	02,35
Le Landeron	02,00			
La Neuveville	01,50		**Gals (Chules)**	***h/min***
Chasseral	02,00		Le Landeron gare	01,10
Prêles funiculaire	01,50		Gampelen gare BLS	00,50
Ligerz (Gléresse)	02,45		Saint-Jean	00,45
Bas de La Praye	00,35		La Pierre du Diable	00,40
			Teufelsbürsdi	00,40
Nods bas du village	***h/min***		Bethlehem	00,15
Diesse Lamboing	n.ind.		Pont de Thielle	00,20
Mont-Sujet	n.ind.		Erlach	
Métairie de Prêles	n.ind			
Les Prés d'Orvin	n.ind.		**Ins (Anet) gare**	***h/min***
Frinvillier	n.ind		Le Landeron gare	02,25
			Müntschemier	01,20
Gampelen village	***h/min***		Kerzers (Chiètres)	02,20
Champion			Camping des 3 lacs	01,00
Bahnhof BLS (gare)	00,10		Sugiez	01,45
Ins BLS (gare)	01,00		La Sauge débarcadère	02,00
Müntschemier	02,00		Gampelen	00,50
Kerzers (Chiètres)	03,20		Tannenhof	01,10
Gals (Chules)	00,50		Marin	02,50
Jolimont	01,10		Tschugg	01,10
Tschugg	00,45		Ins Dorf (village)	00,15
Lüscherz (Locras)	03,25		Vinelz (Fenis)	01,15
Erlach	01,50		Erlach (Cerlier)	01,45
			Brüttelen gare BTI	01,20
			Hagneck	02,45
Tschugg Klinik	***h/min***			
Gampelen gare BLS	00,45		**Ile Saint-Pierre**	***h/min***
Ins gare	01,00		Erlach	01,00
Erlach	00,35		Tour de l'Ile	01,00
Pierres du Diable *Teufelsbürdi*	00,20		Restaurant Chambre JJ.Rousseau	00,10
Saint-Jean	00,45		Débarcadère Nord	00,05
Le Landeron gare	01,10		Débarcadère Sud Statue de JJ Rousseau	00,10

Les balades : aux pages précédentes, nous avons mentionné les nombreuses possibilités de balades à pied ou au moyen des transports publics qui s'offrent au Landeron et dans la région.

Les itinéraires cyclistes :
De nombreux chemins permettent la pratique du vélo. Le Landeron se trouve sur les itinéraires du cyclotourisme. Ces chemins longent les rives de la Thielle et du lac de Bienne ; ils conduisent à Aarberg, à Morat, à Estavayer-le-Lac, à La Montagne de Diesse, aux villes de Neuchâtel et de Bienne, au Chasseral, etc. La carte No 3-259-0801 *Neuchâtel-Pontarlier-2 lacs* au 1.60'000 a été éditée par Kümmerly et Frey à l'intention des cyclistes. D'autres cartes existent, se renseigner dans les librairies.

Nature :
Zone naturelle entre les 2 Thielles ; poste d'observation de la faune. Accès à pied ou a bicyclette depuis Le Landeron. En voiture place de parc « en Bas le Port » à Cressier, au bord de la Vieille Thielle.

Les délassements :
Les possibilités de délassement ou d'occupation sont nombreuses au Landeron. Citons-en quelques-unes :

Piscine olympique chauffée	Courts de tennis
Halles de sport	Sociétés sportives
Club nautique	Port de plaisance
Terrain de football	Sociétés culturelles
Bibliothèque publique au C2T	Boulodrome
Place de pique-nique à la baraque forestière	Place de pique-nique au port
Etc.	

Hôtel de Ville et musée du Landeron :
Le musée est situé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville dont le début de la construction date du milieu du 14ème siècle. Le musée comprend entre autres :

des poteries de l'âge du bronze
une rosace comportant les armoiries des conseillers
des objets de cultes et des orfèvreries du 16ème siècle
une armure milanaise (rareté)
des arbalètes et des armes dès le 15ème siècle
la maquette du bourg en 1660
des gravures anciennes
des salles, du mobilier et des fresques dès le 15ème siècle
la salle Annie Muriset, galeriste à Genève et originaire du Landeron
etc.

En plus des objets exposés, les locaux accueillent également des expositions temporaires. Un film retrace la vie au Landeron.
Le musée est ouvert d'avril à novembre, les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30 ; l'entrée est libre. La visite des collections du musée, de l'architecture du bâtiment et du film est à recommander.

Galeries :
Quelques galeries situées dans les immeubles de la Vieille Ville exposent et vendent : des meubles et des objets anciens, des travaux d'artisans (bijouterie, orfèvrerie, etc), des peintures, etc.
Les galeries organisent également des expositions temporaires.

Traditions à connotations religieuses

La Fête-Dieu : *Corpus Domini*
Fête importante pour les paroissiens et paroissiennes de confession catholique. Elle se déroule un jeudi, 60 jours après Pâques. Après les offices, la procession parcourt quelques rues du village avec arrêt aux autels. Le soir précédent la fanfare joue la retraite et le lendemain matin elle joue la diane. Le jeudi est un jour férié sur l'ensemble du territoire communal.

Les Confréries :
Deux confréries se partagent les familles catholiques bourgeoise du Landeron :
La Confrérie des saints Fabien et Sébastien appelée Les Bastiens. La réunion annuelle se déroule le dimanche 20 janvier ou celui qui suit cette date.
La Confrérie de Saint Antoine appelée Les Antoines. Leur réunion se déroule le dimanche qui précède la réunion des Bastiens.
Pour plus de connaissances sur les deux confréries consulter l'Armorial du Landeron.

Autres manifestations et traditions :

La Brocante :
Initiée par l'Association de la Vielle Ville (AVVL), la première a eu lieu le week-end du 28 et 29 septembre 1974. Depuis, le succès est grandissant. C'est une foire aux antiquités en plein air. Les brocanteurs proviennent de la Suisse et de l'étranger. Les visiteurs viennent de loin.

Les Médiévales :
La manifestation retrace la vie telle qu'elle était au Moyen Âge. Bijou historique et architectural, Le Landeron se prête bien à une telle manifestation.

Les manifestations villageoises :
Elles sont organisées par les sociétés sportives et culturelles.

Les manifestations régionales :
La Fête des Vendanges de Neuchâtel — Idem à Erlach et au Vully
La Fête du vin à La Neuveville — La Fête du vin nouveau à Cressier
Manifestations concernant la vigne et le vin à Schafis, Ligerz, Twann
La Désalpe à Lignières, etc.

LES MUSÉES, LES EXPOSITIONS ET L'ARCHITECTURE DANS LA RÉGION ET EN PARTIE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Endroits, jours et heures d'ouverture voir les guides touristiques et internet.

Localités	Désignations
Le Landeron	**Musée de l'Hôtel de Ville**
Hauterive	Musée cantonal d'archéologie Le Laténium
Neuchâtel	Musée d'Art et d'Histoire
	Automates Jaquet-Droz au musée ci-dessus
	Musée d'ethnographie
	Musée d'histoire naturelle
	Bibliothèque publique et universitaire
	Salle Rousseau, voir ci-dessus
	Les galeries de l'histoire
	Le Centre Dürenmatt
	Le jardin botanique au vallon de l'Ermitage
	Visites guidées : Tourisme neuchâtelois à l'Hôtel des Postes 032 889 68 90
La Neuveville	Musée de l'Hôtel de Ville
	Vielle Ville, visites guidées
	Maison de Gléresse (anc. admin. cantonale)
	Blanche Eglise
Ligerz (Gléresse)	Musée de la Vigne et du Vin « Le Hof »
Wingreis	Thormannhaus : musée de la vigne Salles pour expositions ou réunions
Bienne	Nouveau Musée Bienne (ancien Neuhaus)
	Musée du Pasquart
	Activités culturelles diverses, expositions
	Vieille Ville, place du Ring

Lüschez	Musée lacustre à la maison communale (Gemeindehaus)
Autres	Canton de Neuchâtel : Boudry, Colombier, Val-de-Travers La Sagne, Valangin, Val-de-Ruz, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, etc.
Autres	Région plus éloignée : Morat (Murten), Avenches, Payerne, Berne, Granges (Grenchen), Soleure, Musée romain à Vallon, Lacustre à Gletterens, Yverdon, etc.

SOURCES Voir au verso de la page de couverture